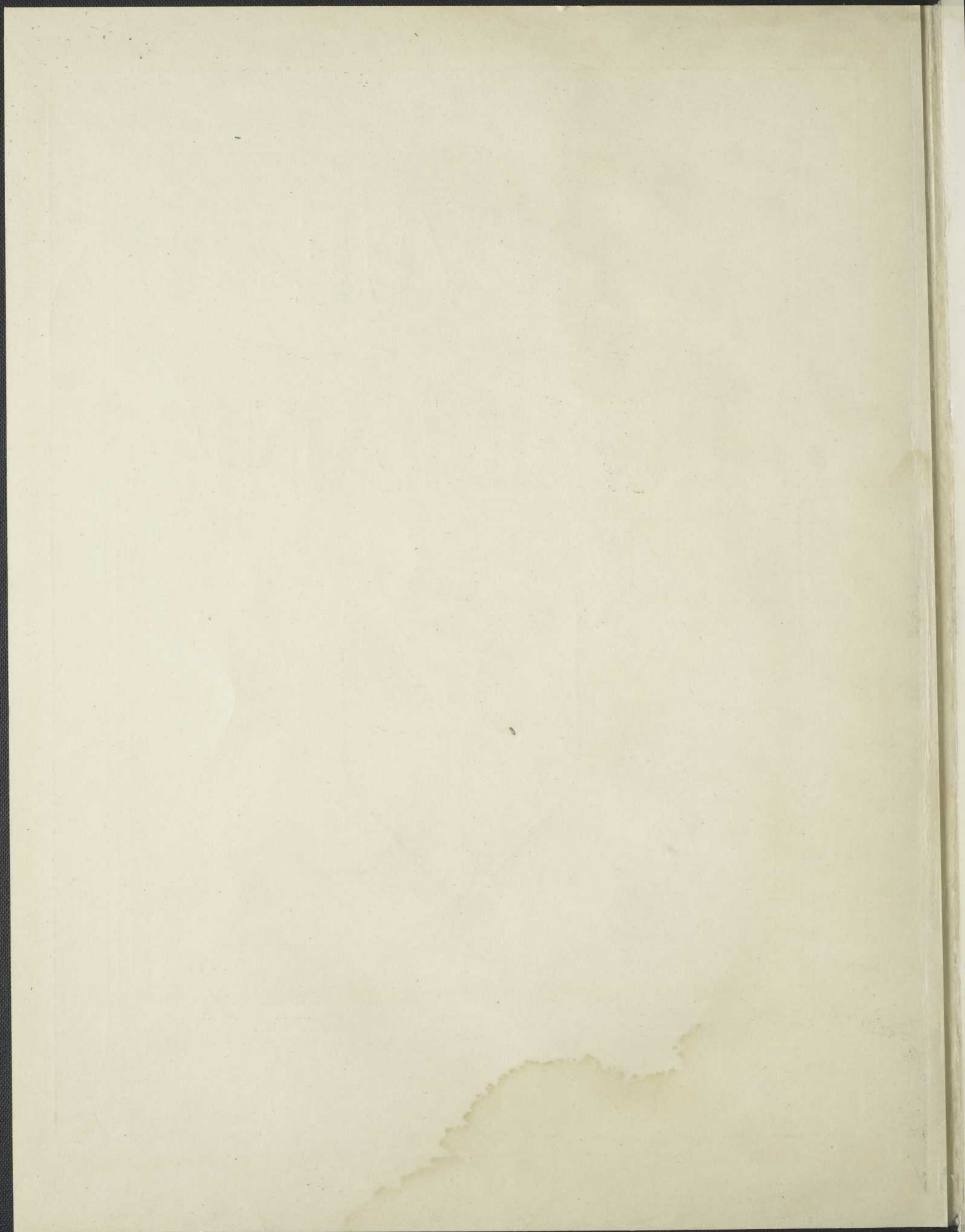


PER
R-382
EX. 2

REVUE DOMINICAINE





PER
R-382
2/5



TH.
TH.
ST.
TH.
ST.
ST.
ST.

ST
IN
A

AS
G



Tél. 9454

THE OFFICE SPECIALTY Mfg. Co. Ltd.

J.-L. VEZINA, gérant

Ameublement de bureaux — Systèmes de classement

291, Boulevard CHAREST

QUEBEC

144, avenue RENAUD
Tél. 4-4861

73 rue RICHELIEU
Tél. Rés. : 4-2248

L.-ALFRED BILODEAU

SPÉCIALITÉ: PIERRE ARTIFICIELLE DE TOUT GENRE
Q U É B E C

J. VILLENEUVE LIMITÉE

ENTREPRENEURS-SCULPTEURS ET MANUFACTURIERS

Sculpture dans tous les styles — Dorure au bruni et à l'huile
Autels — Ornaments — Mobiliers d'églises — Etc.

ST-ROMUALD, CO. LÉVIS, P.Q. — TÉL. BELL 36W

Tél. Bureau : 3-2572

Tél. Résidence : 3-4129

P. E. LAROCQUE

ENTREPRENEUR LICENCIÉ

Chauffage — Plomberie — Electricité

86, COTE D'ABRAHAM

QUEBEC

O. PICARD & FILS INC.

Plomberie — Chauffage — Electricité

Ventilation — Air climatisé

Gérant : J.-C. LACHANCE

78, ST-AUGUSTIN

Tél. 2-1239

QUEBEC

Tél. 6642

ÉMILE CÔTÉ ENRG.

ENTREPRENEUR GENERAL

211, rue ST-CYRILLE

QUEBEC

STANDARD INSURANCE AGENCIES



ASSURANCES
GÉNÉRALES

71, rue St-Pierre

QUÉBEC, P.Q.

TÉL. BUREAU: 2-1877

TURCOTTE & GOUSSE ENRG.

PHOTOGRAPHES

Spécialité : Photographie Commerciale et Studio

85, DORCHESTER — COIN ST-JOSEPH — QUÉBEC



TÉL. 2-5087

J. A. ROCHETTE

MARCHAND DE CHAUSSURES

19, RUE ST-JOSEPH

QUÉBEC

LA PÂTISSERIE FRONTENAC

GÂTEAUX POUR TOUTES OCCASIONS

Spécialité : Petits Gâteaux pour les Thés et pour Banquets

Prompte livraison pour commandes par téléphone

300, RUE ST-JEAN — TÉL. 2-5721 — QUÉBEC

BLACK CAT

va de
l'avant !



La favorite des fumeurs depuis 30 ans

Avec ou sans bout
de liège

10 pour 10c

25 pour 25c



ALFRED HAMEL

HORLOGER
BIJOUTIER

Tél. 2-7539

401, rue St-Jean

QUÉBEC, P.Q.

spécialité: RÉPARATION de
Montres, Horloges, Bijoux, etc.

DOMINION

QUÉBEC, P.Q.

poissons, fruits, légumes,
beurre, fromage, oeufs

FISH & FRUIT

LIMITED

Propriétaires de l'entrepôt
FRIGORIFIQUE DOMINION

SPÉCIALITÉ AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



LANGEVIN CIMON

B.A.I.F.

CAMERA ZEISS

INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES · MATÉRIEL D'ARTISTES, ETC.

TÉL. 2-2998 · ÉDIFICE LINDSAY · 203, ST-JEAN · QUÉBEC



Portes de tabernacle
Calices, Ciboires
Porte-encensoirs, etc.



J. ARSÈNE BELLEVILLE, LTÉE

DOREURS - ARGENTEURS - ORFEVRES
Fabricants de Tabernacles Liturgiques
47, RUE SOUS-LE-FORT, (Basse-ville) QUÉBEC, P.Q.



Chasublerie,
Chasubles, Chapes,
Échange de toutes sortes.



Téléphone Bureau : 8040

Arthur PELLETIER & CIE.

Construction de cheminées
en brique solide et
en brique radiale.

Murage de bouilloires

167, rue St-Sauveur. Québec, P.Q.

prix modérés
satisfaction garantie

QUÉBEC, P.Q.

ARMAND LAPOINTE

MANUFACTURIER
de FOURRURES

Tél. 2-3354 - 8, rue FRANKLIN, près Bd. Langelier

A. GENOIS LIMITEE

ENTREPRENEURS

MARBRE, TUILE,

TERRAZO

105, DES COMMISSAIRES

QUÉBEC, P.Q.

Tél. 3-0335

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

185, Boulevard Langelier - Téléphone 2-6864

LES COURS SONT ORGANISÉS COMME SUIT:

1^o COURS RÉGULIERS:

(A) TECHNIQUE, 4 ANNÉES D'ÉTUDES

(B) DES MÉTIERS, 3 ANNÉES D'ÉTUDES

DIPLÔME OFFICIEL



BOURSES AUX ÉLÈVES MÉRITANTS

2^o COURS ABRÉGÉS D'AUTOMOBILE:

— 10 MOIS D'ÉTUDES —

3^o COURS DE SOIRS

COMPRENANT DE NOMBREUX COURS LIBRES.

PROSPECTUS sur DEMANDE

Escaliers en fer pour
intérieur et extérieur
Sauvetage en fer
Clôtures en fer de tous
modèles. Châssis en acier.

ANTONIO BUREAU

ENTREPRENEUR

FER & BRONZE ORNEMENTAL

Tél. 6334 110, 3^{ème} RUE, LIMOILLOU, QUÉBEC, P.Q.

Grilles en fer forgé et décoratif
Croix d'églises et de cimetières
Lampadaires et Lustres.
Tous travaux sur plans
exécutés avec soin.

ARMAND MATHIEU (tél. 3-3776) EDMOND SYLVAIN (tél. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN

ENTREPRENEURS

44, Ste-Ursule, Québec, P.Q. tél. 2-2240

J. Ed. Mignault



Gradué, docteur en optique de Détroit
et Phil. Exp. pour C.N.R. Ursulines:
E. Lines Ltd., etc., Marine, Aviation.

Tél. 2-1803 52, rue St-Jean, Québec, P.Q.

OPTOMÉTRISTE

EXAMEN de la VUE
LUNETTES, etc.

Corrections musculaires
Exercices orthoptiques

TREMBLAY & DION

274 BLVD CHAREST
QUÉBEC

TEL: 2-5024

IMPRESSION
"PHOTO-LITHO"

BLUE PRINTS, PHOTOSTATS

SPECIALITÉS:
Réparations
Remodelage
FOURRURES

ARTHUR JOBIN

MARCHAND

de FOURRURES

Tél. 9016

147, rue ST-JOSEPH, QUÉBEC, P.Q.

MEUBLES DE BUREAU
NEUFS et USAGÉS

BOVIN & LEVASSEUR

117, CÔTE D'ABRAHAM,
QUÉBEC, P.Q.

LOUIS H. LEVASSEUR, B.A., Prop. TÉL. 2-1771



J. LABELLE



Attention spéciale
aux commandes
par la poste



P. L. TURCOTTE

MARCHAND de FOURRURES

Tél. 4-1030 39, de la Chapelle, Québec, P.Q.

SPÉCIALITÉ:
Manteaux sur Mesure
Confection et Réparations

Tél. 4-2916

Rés. 4-2219

JULES DORION

ENTREPRENEUR
PLOMBIER
COUVREUR
ÉLECTRICIEN

Ferblanterie sur ordre, de toutes sortes.
11, rue RAMSAY, QUÉBEC, P.Q.

TÉL. RÉSIDENCE 4-4804 TÉL. ATELIER 4-4451

JOSEPH PICHETTE

LIMITÉE
ENTREPRENEURS
PLOMBIERS
ÉLECTRICIENS
&
COUVREURS

BUREAU: 45, rue DUMONT, QUÉBEC, P.Q. Tél. 4-4781



EDGAR DÉCHÊNE

MARCHAND
de
FOURRURES
confection
et
réparations

Tél. 3-3313 80, rue St-Joseph
QUÉBEC, P.Q.

POUDRE À PÂTE - POUDRE À PAIN - ÉPICES - THÉ - CAFÉ - TRAVAIL DE MOUTURE - ETC.



QUÉBEC, P.Q.
Importateur - Manufacturier

TEL. 3-0760
QUEBEC GENERAL TRANSPORT CO. L.TÉE

CONTRACTEUR
CAMIONNAGE

DONAT SIMARD
PRÉSIDENT

TRANSPORTE
TOUT et PARTOUT

454, 1^{re} rue ARAGO, QUÉBEC, P.Q.

ARTHUR POULIN

ENTREPRENEUR - GÉNÉRAL

Brique, Béton Armé, Enduits,
Tuile, Pavage en Béton.

*ouvrage fait avec
soin et promptitude*

Tél. 7513

249, rue ST-OLIVIER

QUÉBEC, P.Q.

TÉL. 5013

**ROMÉO
DROLET**

MARCHAND de
FOURRURES



11, AVENUE JACQUES-CARTIER,
ST-FRANÇOIS D'ASSISE,
QUÉBEC, P.Q.



MAISON FONDÉE EN 1845

TÉL. 2-2119

SERVICE JOUR ET NUIT

GERMAIN LÉPINE LIMITÉE

MANUFACTURIERS D'ARTICLES FUNÉRAIRES

Ambulance

PRÉSIDENT - GÉRANT : H. JULES LÉPINE
283, rue ST-VALIER, Québec

Directeurs de
Funérailles et
Embaumeurs



BILODEAU Limitée

ENTREPRENEURS

Tuile, Terrazzo, Marbre, Ardoise, Pierre Artificielle,
Pavages, Trottoirs, etc.

J. IGN. BILODEAU

PRÉS. ET GÉRANT

TÉL. 2-1143

82, RUE RICHELIEU, QUÉBEC.

J. LABELLE

Tél. 8216

Diplomé General Motors

J.S. Ruelland
CARROSSIER

Réparations d'Automobiles
et de Rembourrage
Carrosserie endommagée
et débossage de tous genres.

Spécialité:—
Peinture Duco Dupont
Vitrage des Chars
Mécanique.

2, Christophe Colomb,

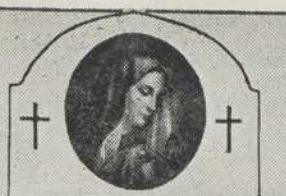
Québec, P.Q.



Canadian Plaque Co. Ltd

MANUFACTURIERS de PLAQUETTES sur BOIS, divers SUJETS RELIGIEUX,
d'après le nouveau procédé

Tél. Fitzroy 5655 **GLASTEX** 465, av. RIVER
VERDUN, P.Q.



CONSULTATIONS { 2 à 4 Hrs. P.M.
7 à 8 - P.M.

Dir P. del Vecchio

SPÉCIALITÉ:
MALADIE/ CHRONIQUE/
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME

TÉL.: FA. 1895
900 est./herbrooke

FACTEURS d'ORGUES

Casavant Frères

ÉTABLIE en 1880

ST-HYACINTHE, P.Q.

Au delà de 600 orgues à tuyaux de toutes dimensions ont été installées par cette maison dans toutes les Parties du monde.



Art Commercial
Paul Marel
ARTISTE
à l'ŒUVRE de PRESSE DOMINICAINE

Tél.: ELwood 1232
4421, ave Oxford

EUGÈNE CÔTÉ

PRÉSIDENT
J.A.&M. CÔTÉ LTÉE

Manufacturier
de chaussures
ST-HYACINTHE

VOTRE ALLIÉE
Au service du public depuis plus de soixante ans, la Banque Canadienne Nationale se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre succès. Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou votre compte.

Banque Canadienne Nationale
Actif, plus de \$150,000,000
537 bureaux au Canada
St-Hyacinthe

Préparation aux examens pour l'admission à la pratique de la sténographie officielle

RAOUL REINAUD

STÉNOGRAPHE OFFICIEL
MEMBRE de l'ASSOCIATION des STÉNOGRAPHES POLYGLOTTES de PARIS
COURS JOUR et SOIR PRIX MODÉRÉS
7436, 1^{re} rue ST-DENIS MONTRÉAL Tél. DO. 6928

Cours privés de sténographie bilingue, Dactylographie, FRANÇAIS et ANGLAIS, ŒUVRE de BUREAU

TEMPS 100%

L'ILLUSTRATION

NOUVELLE ÉDITION QUOTIDIENNE

PRIX 3¢

TARIF d'ABONNEMENT

MONTREAL et BANLIEUE.....	\$ 6.00
PROVINCE.....	\$ 5.00

TÉL.: FA 1171* 1124 est, MARIE-ANNE CASE POSTALE 1480

DU BON LAIT DE CHEZ-NOUS

COOPERATIVE

Lait et Crème Montréal
4105 est, Notre-Dame AMherst 2171



tél. CR. 9957 6296, Rue ST-ANDRÉ, Montréal

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE:
MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES - GRIPPE - RHUMATISME.





Tél.: LAncaster 9018

J.H. LAMARCHE

RELIEUR et RÉGLEUR
spécialité: LIVRES de BIBLIOTHÈQUES

415 ouest, St-Jacques Montréal

M. Léon LORTIE

**Considérations sur l'enseignement des
sciences physiques – I**

R. P. Gabriel-M. LUSSIER, O. P.

De la composition française

R. P. Albert-M. RICHER, O. P.

**La prière pour la victoire des pays défenseurs
de l'ordre et du droit**

Le Sens des Faits

La feuille de route d'un Missionnaire, par le T. R. P. Mannès
MARION, O. P. — Enfants réfugiés, par Mme Emilie RINFRET
— Projections : *Propagande aux portes — Hommages*, par
CRITICUS.

L'Esprit des Livres

Simon-Prado : *Prælectiones Biblicæ. Vetus Testamentum* (Y.-
M. F.) Garrison : *The Psychology of Exceptional Children*
(N. M.) Villeneuve : *Le Saint Baptême. Eléments sacramen-*
tels (A. P.) Gauvreau : *Artisans du Québec* (A. P.) Des-
marais : *L'Amour et les Chrétiens* (M.-A. L.) Comtesse de
Dampierre : *Espaces* (G. T.).

*Fortement recommandée
par la Faculté*

contre LE RHUMATISME, L'ARTHRITISME, LA DYSPEPSIE ET
LES AFFECTIONS VÉSICALES,
HÉPATIQUES ET RÉNALES.

**VICHY
CÉLESTINS**

*La Plus Renommée des Sources
Alcalines Naturelles*



Spécifiez
VICHY-
CÉLESTINS

L'embouteillage
sur place
est contrôlé
par l'état
français

*Alcalifiant
Naturel
Anodin*

La Parfumerie

L. T. PIVER

PARIS

MONTRÉAL

ET TOUS PAYS DU MONDE

MAISON FONDÉE EN 1774

vous suggère

Le Trèfle Incarnat

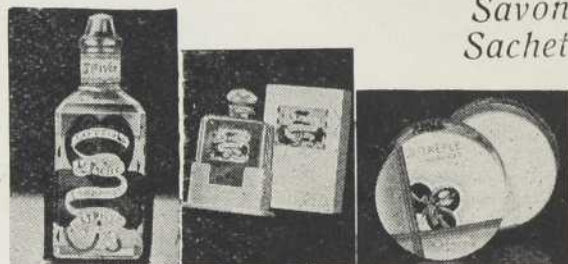
Parfum

Lotion

Poudre de Beauté

Savon

Sachet



Dans les bonnes Pharmacies

Tél.

Fitzroy

8 5 8 5

COLLES DE TOUTES SORTES

En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide

MEREDITH, SIMMONS & Co. Ld.

5 5 6 5

Chemin de la
Côte St-Paul

Montréal

FARINES à GÂTEAUX
PRÉPARÉES
GÂTEAUX au CHOCOLAT
GÂTEAUX aux ÉPICES
GÂTEAUX BLANCS
FARINES à BEIGNES

SMITH & O'FLAHERTY LIMITED

IMPORTATEURS, MANUFACTURIERS & DISTRIBUTEURS
de Gélamines, Condiments, Huiles essentielles et essences culinaires
de la plus haute qualité

65 A ouest, VITRÉ

MONTRÉAL

Tél. HA. 53 97

POUDRE MERINGUE
GÉLATINES
ESSENCES
VANILLE, CITRON,
ORANGE, ÉRABLE.

ENCOURAGEZ notre INDUSTRIE CANADIENNE-FRANÇAISE CATHOLIQUE

La Cie de Liqueurs

LANIEL & FRÈRE, prop.

Corona
LIMITÉE



Tél. Wilbank 0470
3159, av. VERDUN
VERDUN

PRODUITS RECOMMANDÉS
CONFITURES
Marques:
Renaud et Frères
Beurres sucrés variés
Beurre d'arachide
Gelée à dessert
Poudre à liqueurs
Sirop de table, etc.

RENAUD & FRÈRES INC.

MANUFACTURIERS de CONFITURES et d'autres PRODUITS ALIMENTAIRES

Tél. FRontenac 3197

MONTRÉAL

1337 est, rue ONTARIO

Assurez-vous du
maximum de qualité
toujours égale pour
un prix raisonnable
"Qualité et saveur
valent mieux que
prix trompeur"

Cinquante années de service COURTOIS.

1890

1940



MAURICE BERNARDIN

JEAN-LOUIS BERNARDIN

ANDRÉ BERNARDIN

COURTOIS FRÈRES

ASSURANCES ENRG.

Cinquante années de service COURTOIS

1890

1940

TÉLÉPHONE: CH. 3195

1285, RUE VISITATION

M O N T R É A L

REVUE DOMINICAINE

1940

(XLVI^e année)

Directeur

T. R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

Conseillers

RR. PP. Ceslas FOREST, Benoît MAILLOUX, Raymond-M. VOYER,
Thomas-M. LAMARCHE, Albert SAINT-PIERRE, O. P.

Auctoritatum permissu

*La Revue ne sera pas responsable des écrits de
collaborateurs étrangers à l'Ordre de saint Dominique.*

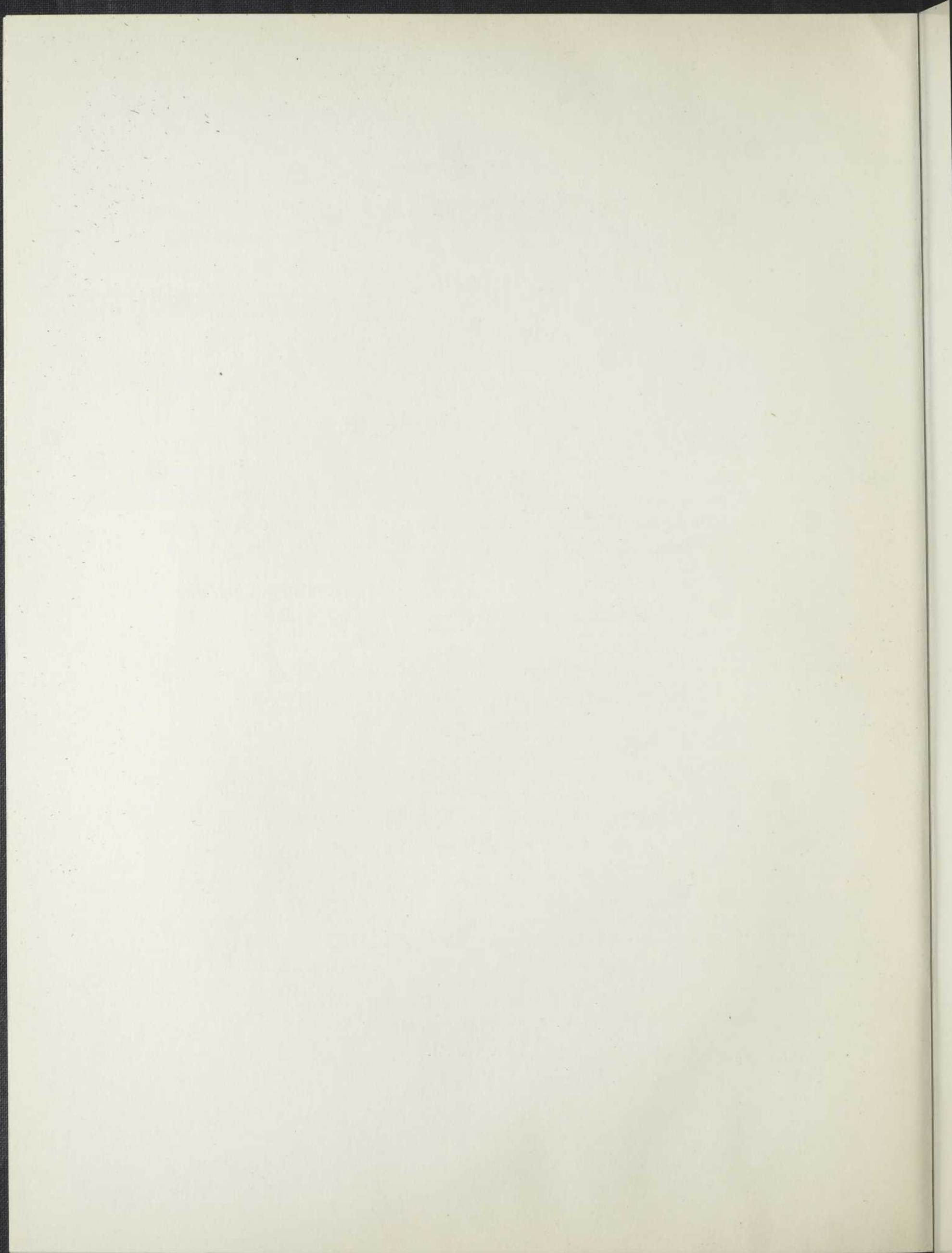
ABONNEMENTS

Canada : \$3.00 ; Etranger : \$3.25 ; Avec le Rosaire :
25 sous en plus ; Le numéro : 30 sous.

Abonnement de soutien : \$10.00

PUBLIÉE À SAINT-HYACINTHE, P. Q.

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
5375, Av. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL



Considérations sur l'enseignement des sciences physiques

S'il est vrai que l'un des buts de l'éducation est d'adapter l'enfant au milieu dans lequel il vivra, on ne saurait nier l'importance des sciences physiques dans les programmes d'enseignement de notre époque. Les institutions modernes sont conditionnées par le machinisme industriel qui doit lui-même son existence à la pensée des physiciens, des chimistes et des ingénieurs. Quand donc ce ne serait que pour accorder l'esprit et les aptitudes de l'enfant aux conditions résultant de cet impérialisme de la technique, l'enseignement des sciences s'imposerait déjà sans conteste. Mais là ne se borne pas, heureusement, le souci des éducateurs. Le but auquel ils se proposent d'atteindre est plus élevé, plus noble, que cette syntonisation de l'homme et du monde matériel. L'esprit anime la matière, la transforme, la fait servir à ses fins. L'homme de demain qu'on s'applique à former dans l'enfant devra, pour vivre en parfaite harmonie avec les institutions de son temps, pouvoir les modifier au besoin de façon à assurer l'épanouissement de toutes les valeurs humaines. Autrement, l'homme ne sera plus que l'esclave du monde, qu'il aura appris à connaître mieux qu'il ne se connaît lui-même, et de la science inhumaine qu'il aura édifiée.

Qu'on le considère du seul point de vue des connaissances pratiques à acquérir, ou qu'on s'attache à vouloir en tirer un profit intellectuel, qu'on veuille même élever le débat jusqu'à y inclure les intérêts de la morale et de la foi, l'enseignement des sciences est indiscutablement nécessaire à l'éducation des enfants de notre siècle.

Les sciences et la formation générale

Autrefois cet enseignement ne s'adressait guère qu'aux futurs spécialistes. Il ne se donnait que dans les écoles professionnelles ou, dans l'enseignement secondaire, que comme une préparation à recevoir plus tard, à l'Université, les connaissances utiles au médecin, à l'ingénieur ou au pharmacien. C'était alors méconnaître le rôle propre du secondaire qui n'a en vue que la formation de l'esprit et du caractère. Une tentation aussi, à laquelle on n'a pas toujours su résister, d'introduire dans les programmes des rudiments de technique et des travaux pratiques dont l'exercice ajoute peu à la valeur de celui qui s'y est adonné.

Les campagnes qu'on a menées depuis bientôt vingt ans pour tenter d'améliorer l'enseignement des sciences dans les collèges et dans les écoles n'ont pas été faites en vain. On reconnaît maintenant qu'elles étaient nécessaires. Mais on s'émeut, en certains quartiers, des résultats auxquels on est parvenu en appliquant au petit bonheur certaines réformes qu'on avait préconisées de bonne foi mais pas toujours d'une façon pertinente. Il semble, au dire de plusieurs esprits sérieux et réfléchis, que l'on s'est fourvoyé, que l'on a détourné de leur véritable but les études classiques. Le Père Dion résume brièvement ces griefs : « Il y a toujours eu tendance de la part des universitaires à rejeter sur le secondaire une part de leur travail et à exiger de lui plus qu'il ne peut donner. Maints docteurs, sans s'en rendre trop compte, voudraient que les élèves au sortir des écoles secondaires puissent évoluer comme eux dans les hautes sphères de leur science. Aussi font-ils pression, presque violence, auprès des autorités du secondaire pour que les collèges enseignent les rudiments de leur spécialité. Exigence d'autant plus déraisonnable

CONSIDÉRATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES PHYSIQUES

que les écoles et les facultés deviennent de plus en plus nombreuses à mesure que les sciences se divisent et deviennent autonomes »¹.

Afin de remettre les choses en leur vraie place, affirmons que l'enseignement des sciences ne saurait suppléer à celui de la philosophie et des humanités. Il ne peut que s'y ajouter, s'y joindre, pour mieux dire. Sa rigueur tempérera la fantaisie, l'apparente facilité des belles-lettres, tout en fournissant à la philosophie un solide point d'appui sur le monde extérieur dont elle doit tenir compte. En outre, les sciences s'intègrent naturellement dans les humanités, puisqu'elles nous montrent, à travers les siècles, la démarche de l'esprit humain aux prises avec la nature qu'il veut comprendre et asservir. En ce sens, elles concourent à la formation générale qui est la fin des études secondaires, car elles constituent une façon de penser, une attitude intellectuelle, un corps de doctrine fondé sur une logique rigoureuse, aussi bien que sur l'observation et la connaissance des phénomènes.

Ainsi comprises, débarrassées de toute préoccupation immédiatement utilitaire, les sciences deviennent un instrument de culture dont peuvent s'accommoder et profiter tous ceux que leur talent rend aptes au travail de réflexion et d'assimilation que réclame l'enseignement secondaire.

Les sciences et l'éducation

De toutes parts dans le monde, les éducateurs sont occupés à chercher le moyen d'inculquer aux jeunes les notions scientifiques dont la connaissance est reconnue indispensable. Qu'on

1. Alcantara Dion, O. F. M. : L'enseignement secondaire au Canada français. L'Action Nationale, avril 1940, pages 259-260.

n'aille donc pas prétendre que les propos que nous tiendrons sont une critique désobligeante de ce qui s'est fait dans nos collèges. Il n'est que de lire les revues qui s'intéressent de près ou de loin à la pédagogie pour se rendre compte que l'on est en présence d'un problème universel. Faute de s'y intéresser dès maintenant on risque d'être une fois de plus en retard sur ce qui se fait ailleurs.

Je veux me borner à ce qui concerne les sciences physiques, c'est-à-dire la physique et la chimie. Ces deux disciplines sont intimement liées. Leur objet est le même, leurs méthodes s'interpénètrent et se complètent pour fournir à l'esprit une vue plus parfaite de la réalité. Cette vérité première, qu'on est trop porté à méconnaître, il est bon de la mettre à la base de l'exposé qui va suivre.

Cet enseignement des sciences physiques s'adresse à des enfants, à des adolescents dont le talent est reconnu mais dont les aptitudes, les dispositions naturelles sont diverses. S'il faut cultiver ces aptitudes chez ceux qui les possèdent déjà, on doit en même temps intéresser ceux pour qui la méthode scientifique restera peut-être toujours un vain mot. Ceux-ci devront toutefois posséder certains rudiments de science s'ils veulent profiter entièrement de la formation générale que leurs maîtres sont chargés de leur faire acquérir. L'enseignement est une œuvre de coopération du maître et de l'élève. Il requiert la collaboration, l'adhésion libre et spontanée du sujet auquel les leçons sont destinées. Ceci crée un problème dont la solution est extrêmement importante. S'il ne s'agissait que de l'éducation individuelle, on pourrait à la rigueur s'adresser uniquement aux aptitudes de chacun, les développer jusqu'à leur plein épanouissement. Mais l'aspect social et moral de l'éducation réclame au contraire que

CONSIDÉRATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES PHYSIQUES

l'on bride certaines tendances trop marquées, qu'on s'oblige à l'effort que nécessite un enseignement destiné à faire valoir des qualités proprement humaines, mais trop peu accentuées chez quelques individus.

Toute éducation est en somme une victoire remportée sur ses penchants. Est-ce à dire qu'il sera recommandable d'administrer à tous une dose égale d'enseignement scientifique ? Ce qu'on a appelé en France *l'égalité scientifique* ne peut s'obtenir, au delà d'une certaine limite et à partir d'un certain âge, que par un nivellement préjudiciable aux bons élèves qui ne profitent guère aux autres. Parmi ces derniers, il en est qui s'accommoderaient très bien d'un autre genre de formation. La prétendue *égalité scientifique* est une chimère, une utopie pédagogique ainsi que l'a montré M. Michel Ogée dans une étude sur les récents programmes français¹. C'est aussi une forme du caporalisme qui tente d'embrigader tous les esprits dans une même formation. On sait pourtant le cas que font la philosophie rationnelle et la psychologie expérimentale de l'individualité des aptitudes intellectuelles. On ne saurait changer du tout au tout la structure d'une intelligence. La méthode scientifique se développera facilement chez ceux dont les facultés sont déjà orientées dans ce sens. Quant à ceux qui sont obstinément rebelles à toute activité scientifique, on ne saurait sans dommage leur imposer cette camisole qui paralyse le jeu normal de leurs tendances intellectuelles.

Comment pourra-t-on concilier la nécessité où l'on se trouve de généraliser l'enseignement des sciences physiques et l'impossibilité pratique où l'on se trouve aussi de l'étendre à chaque individu ? Voilà bien le nœud de la question. La solution que je

1. Les programmes de l'enseignement du second degré et l'égalité scientifique — Revue Scientifique (Paris), pages 552-4 ; 1939.

propose n'a rien de neuf en soi : elle s'appuie sur des principes bien connus des éducateurs et elle a été, partiellement au moins, mise en œuvre en différents endroits.

Quelques principes généraux

Si l'on veut enseigner efficacement les sciences physiques, on ne devra jamais perdre de vue les quelques principes généraux suivants :

- 1) S'appuyer constamment sur l'intérêt que porte l'élève à la matière enseignée. L'intérêt peut être naturel ou provoqué.
- 2) Chaque âge a des intérêts qui lui sont propres. S'il est vrai, comme on l'admet facilement, que certains problèmes dépassent l'entendement d'une classe, il n'est pas moins vrai, ce qu'on n'est pas toujours prêt à concéder, que certaines matières au programme du baccalauréat sont puériles ; c'est un défi, une insulte à l'intelligence des adolescents bien doués que de leur faire apprendre des exercices de physique amusante.
- 3) On doit toujours procéder du connu à l'inconnu, c'est-à-dire que l'enseignement des sciences doit débiter dès que l'enfant commence à poser des questions.
- 4) Il faut aussi procéder constamment du concret à l'abstrait, des phénomènes aux principes. Inutile d'insister sur cette proposition qui résume la démarche même de la méthode scientifique.
- 5) Se souvenir que la physique et la chimie ne sauraient constituer à elles seules un instrument de formation et

CONSIDÉRATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES PHYSIQUES

de culture. Elles ne font que contribuer au développement intellectuel. En conséquence, elles s'intégreront dans le programme aux lieux et places où elles s'accorderont le mieux avec les autres éléments du cours et où elles auront le plus de chances de concourir à l'épanouissement des facultés. Elles étayeront l'enseignement des autres disciplines, tout comme elles retireront de celles-ci un ferme appui. On pourrait dire que les diverses matières enseignées réalisent une harmonieuse symbiose au bénéfice final de celui qui les étudie.

Ces principes, je n'ai voulu les rappeler que pour montrer comment ils sont mis en œuvre dans un programme rationnel d'enseignement des sciences physiques réparti sur plusieurs années.

Leçons de choses

Affirmation qui paraîtra paradoxale dans un pays où jusqu'à maintenant on a réservé l'étude des sciences, jugée difficile, aux élèves qui sont à la veille de finir leur cours, les notions scientifiques élémentaires sont beaucoup plus à la portée des enfants que la grammaire et l'histoire. C'est que les tout-petits montrent un intérêt tout particulier pour le monde qui les entoure. Ils en font l'apprentissage, leur intelligence est toute tournée vers le concret et leur mémoire est d'une fraîcheur, d'une plasticité bien connues. Profitons donc de cette heureuse disposition pour leur enseigner dans la joie les rudiments de toutes les sciences au moyen de leçons de choses sans prétention.

L'expérience démontre abondamment que partout où cette méthode est employée on en retire les plus grands bienfaits. Il

n'est presque jamais besoin de provoquer l'intérêt des enfants pour les sujets qu'on enseigne. La classe des leçons de choses est comme une oasis au milieu des autres matières du programme.

A quel âge faut-il faire ces leçons, que doivent-elles contenir et comment leur faire rendre le maximum d'efficacité ? Chaque fois qu'il m'est arrivé de parler de ce sujet avec des étudiants, on n'a pas manqué d'en reconnaître la valeur, mais presque toujours, on a proposé de les introduire en versification ou en méthode. C'est une erreur dans laquelle il faut se garder de tomber. Les leçons de choses s'adressent à des bambins de moins de dix ans. Leur méthode est enfantine, de même que leur objet. On s'en rendra compte en consultant quelques manuels et en lisant sur leur couverture qu'ils sont destinés aux élèves de huitième, de septième et de sixième. C'est dire que ça ne dépasse pas les éléments latins, classe fréquentée d'ordinaire en France par des enfants de dix ans.

Les enfants sont frappés par les transformations qu'on peut faire subir à la matière. Le jus de raisin, le jus de pomme qui fermentent, la pierre à chaux qu'on calcine, le bois et le charbon qu'on carbonise sont des expériences qui parlent doublement à l'imagination et aux sens des petits. N'est-ce pas un besoin inné que de vouloir connaître de quoi une chose est faite et de la détruire pour savoir ce qu'il y a dedans ? Ces phénomènes correspondent au goût de l'enfant pour l'action et la destruction. Surtout si on le laisse à même d'effectuer ou de répéter ces expériences. On présente aussi à son imagination et à son intelligence une notion qui est toute nouvelle, celle d'un corps gazeux : le gaz carbonique, le gaz d'éclairage, l'air. Ce travail d'approche permettra d'aborder ensuite les trois états des corps, leurs caractéristiques et leurs transformations réciproques, l'air, l'eau et les

CONSIDÉRATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES PHYSIQUES

métaux, exemples de gaz, de liquide et de solides : l'ébullition, la solidification. Dire que vingt professeurs de physique et de chimie en sont encore à faire ânonner ces notions simplistes à de grands garçons qui seront bacheliers l'an prochain, quand on voit des bambins qui savent déjà que la rouille et les oxydes résultent de l'action de l'oxygène sur le fer et sur les métaux. Quel tenace préjugé veut que l'on attende d'avoir vingt ans pour apprendre comment est fait un thermomètre ?

Matériel et manuels scolaires

La condition essentielle pour que cette initiation précoce soit pleinement efficace consiste à être muni d'un matériel expérimental simple et peu coûteux, de manuels bien faits, abondamment illustrés et dont la lecture est attrayante. Rien de plus facile que de se procurer le matériel scolaire requis. Quelques tubes à essais, des flocons, un brûleur à gaz ou une lampe à alcool, des roches, des métaux, des os, du vinaigre, de l'acide chlorhydrique, de l'eau de chaux et du papier de tournesol. Et voilà nos petits qui en sauront presque autant, moins les formules, que bien des élèves de philosophie. Et le professeur a le plaisir de constater que toute sa classe le suit passionnément.

Quant aux manuels, il en existe de fort bien faits par des auteurs français. On aura l'avantage d'y trouver une langue claire, précise, élégante, une méthode parfaitement mise au point, si, d'un autre côté, on regrette que les sujets traités manquent nécessairement de la couleur locale qu'y aurait mise un auteur du pays. Malheureusement, les quelques essais indigènes que j'ai eu l'occasion de parcourir m'ont frappé par la pauvreté de leur texte, le manque de rigueur de leurs méthodes et l'indigence de leur illustration. Rien que des dessins au trait. Encore s'ils re-

présentaient quelque chose de réel. Mais non. Une chose qui m'a renversé, c'est le dessin qui prétend faire connaître un avion. Quand l'élève peut voir évoluer dans le ciel quelques-uns des plus récents modèles d'avions de transport, l'auteur en était encore à l'appareil, qu'on dirait fait de tiges de bambous, qui servit à Blériot pour traverser la Manche. Et que dire des manuels de vocabulaire, sans aucune illustration, où l'enfant apprend que la citrouille est une courge comestible sans que ni le mot « courge » ni le mot « comestible » soient eux-mêmes définis. Sans compter que l'on apprend, chose palpitante si l'on ne réalise pas les expériences nécessaires, ce que sont la vaporisation, l'évaporation, l'ébullition, et le reste, et le reste, *ad nauseam*.

On a souvent médité des manuels. Leur usage est pourtant indispensable parce qu'il prolonge la leçon du maître. Le manuel devient nuisible lorsqu'il est l'instrument unique d'enseignement et la seule norme de l'examen. Le vrai maître n'a pas besoin de manuel, mais l'élève ne saurait s'en passer.

Quel est le but de ces leçons de choses ? Développer l'esprit d'observation de l'enfant qui, bien que curieux par instinct n'est pas naturellement observateur. C'est pourquoi l'on dit souvent que la leçon de choses est fondée sur l'observation dirigée.

Les phénomènes impressionnants que l'on fait voir aux jeunes élèves n'ont d'autre fin que d'attirer l'attention sur les faits que l'on veut illustrer, graver dans la mémoire. Qu'on se garde bien de surcharger celle-ci en lui confiant des faits que les sens ne peuvent eux-mêmes percevoir. La prise de contact avec le réel doit être entière. Quelques conseils d'un homme d'expérience feront mieux voir l'erreur à éviter de même que la vraie méthode à suivre. Voici ce que M. Ch. Fauqueux, directeur honoraire d'Ecole d'Application, tient à faire remarquer : « Citer des

CONSIDÉRATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES PHYSIQUES

faits, si amplement circonstanciés soient-ils, pour en déduire des principes, des lois, des formules que l'enfant devra accepter sans le moindre contrôle, c'est éteindre sa curiosité, c'est le rendre passif, c'est l'inviter à faire appel à sa mémoire pour témoigner de son aptitude à « mettre sa science au vent » comme disait Montaigne.

« Au vrai, il faut en venir à l'observation directe en laissant à l'élève, simplement orienté, le rôle actif qui convient en l'obligeant à l'effort salutaire de la recherche. Et qu'on n'aille pas trop vite satisfaire à sa curiosité : « Mettez, dit Rousseau, les questions à sa portée et laissez-les lui résoudre. Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même »¹.

Premières notions de sciences usuelles

Les leçons de choses sont donc la première étape de l'enseignement des sciences. Celles-ci, tout d'abord, ne sont pas groupées par catégories. Les observations, pour le début du moins, ne comprennent que les notions les plus usuelles et suivent le rythme des saisons. Le goût qu'elles provoquent pour l'observation et pour l'expérimentation sera mis à profit dans les années qui suivent pour l'acquisition de notions nouvelles qui sont d'un ordre déjà plus élevé.

C'est le moment, de dix à treize ans, de mettre les élèves aux prises avec les éléments mêmes des sciences physiques. A

1. Ch. Fauqueux : L'enseignement scientifique en France. L'enseignement primaire élémentaire. Article paru dans la Revue Scientifique (Paris) du 12 décembre 1936. C'était le premier d'une série d'articles qu'on n'a malheureusement pas continuée.

cet âge, l'enfant qui prend de plus en plus conscience de sa personnalité, acquiert en même temps plus de confiance en soi. Il est apte à créer lui-même, à expérimenter, à coordonner et à classifier les résultats de ses expériences. La vogue des jeux de construction mécanique, des laboratoires-miniatures et des microscopes-jouets chez les enfants de cet âge démontre à merveille que ces occupations correspondent exactement à l'activité de leurs facultés de même qu'à leurs aptitudes physiques et psychologiques. Ce qu'il faut surtout inculquer à ces esprits bien disposés, c'est la nécessité de la précision dans les observations et les mesures qu'ils font, aussi bien que dans la rédaction des rapports, dans les schémas et les dessins qu'on exigera d'eux.

Quelle sera leur pâture ? En chimie, presque tout ce qui s'enseigne dans le premier semestre de la première année de philosophie : étude de l'air et de l'eau, du chlorure de sodium ; l'oxygène, l'hydrogène, le chlore, le soufre, l'azote, le phosphore, le carbone ; la soude, l'ammoniaque, les acides chlorhydrique, sulfurique et nitrique, le gaz carbonique ; quelques métaux et quelques sels usuels. Cela paraît vaste au premier abord, mais lorsque l'étude en est débarrassée de toute théorie, fondée entièrement sur la méthode active qui suppose la préparation ou l'usage en laboratoire de chacun de ces corps, le tout s'absorbe avec une singulière facilité. De même pour la physique où l'on se consacrera à des expériences sur la balance, le thermomètre, le baromètre, la boussole, ce qui nécessite l'étude des leviers, de la dilatation et de la conductibilité thermiques, de la pression atmosphérique, de l'aimantation ainsi que des notions qui en dérivent comme la densité et la chaleur spécifique des corps, sans oublier l'inscription graphique de certains phénomènes choisis parmi les plus simples.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES PHYSIQUES

Les travaux pratiques

Si on a des doutes sur la valeur formatrice des travaux pratiques au cours classique, je suis prêt à accorder que, tels qu'ils sont compris présentement, ils ne répondent pas à la fin qu'on se propose. D'abord parce qu'ils sont un exemple frappant de l'introduction de la technique là où elle n'a que faire. Et aussi parce qu'ils viennent trop tard. Mais je m'objecte à ce qu'on les supprime complètement. Ils ont un rôle considérable à jouer si on les emploie à bon escient. Ils sont l'essence même de la méthode active dans l'enseignement des sciences. Ils doivent s'adresser aux enfants de dix à quinze ans qui ont un surcroît d'activité à dépenser. Grâce à eux l'enfant apprend dans la joie tandis que plus tard, il n'y verra qu'une corvée.

La nomenclature

Sera-t-il nécessaire de faire apprendre la nomenclature chimique à ce stage de l'enseignement ? Sans doute, c'est le temps ou jamais. La mémoire est éminemment réceptive, prête à emmagasiner tout ce qu'on voudra lui confier. De plus l'ardeur, l'ambition des tout jeunes se prête bien à tout ce qui réclame l'exercice de cette faculté. On peut avoir recours aux concertations, aux joutes, aux mots croisés. Allez donc essayer de faire la même chose avec les élèves de philosophie.

Pourquoi d'ailleurs s'offusquer de la nomenclature ? La pratique du laboratoire, la vue constante des étiquettes sur les flacons à réactifs et sur les bouteilles de produits chimiques créent une atmosphère propice à la compréhension de ces termes qui, pour singuliers qu'ils paraissent, n'en sont pas moins l'expression de l'ordre qui règne dans une science. C'est Lavoisier

lui-même qui, dans un paragraphe fort bien venu nous apprend que les faits, les idées et les mots sont indissolublement liés : « L'impossibilité d'isoler la nomenclature de la science et la science de la nomenclature tient à ce que toute la science physique est nécessairement formée de trois choses : la série des faits qui constituent la science ; les idées qui les rappellent ; les mots qui les expriment. Le mot doit faire naître l'idée ; l'idée doit peindre le fait ; ce sont trois empreintes d'un même cachet ; et comme ce sont les mots qui conservent les idées et qui les transmettent, il en résulte qu'on ne peut perfectionner le langage sans perfectionner la science, ni la science sans le langage, et que, quelque certains que fussent les faits, quelque justes que fussent les idées qu'ils auraient fait naître, ils ne transmettraient encore que des impressions fausses, si nous n'avions pas des expressions exactes pour les rendre » ¹.

LÉON LORTIE

La fin au prochain numéro

1. Passage extrait du discours préliminaire à la troisième édition du *Traité élémentaire de chimie* (1801).

De la composition française

EN MARGE DE « SUGGESTIONS PRATIQUES SUR NOTRE ENSEIGNEMENT »

Après un an de carrière, le livre de M. Maurice Lebel : « Suggestions pratiques sur notre enseignement »¹, reste ce qu'il parut à première lecture : le témoignage courageux et lucide d'un humaniste qui a mis la main à la pâte et observé comme un vivant, en esprit libre. Parce que la vérité et la vie ne vieillissent pas, il n'a rien perdu de son actualité. C'est pourquoi, malgré un retard de six à sept mois, je n'hésite pas à revenir au livre de M. Lebel et à exécuter un projet conçu dès la première lecture. Il ne s'agit pas d'analyser à fond l'ouvrage et d'en discuter tous les points litigieux. En marge des suggestions de l'auteur, je laisserai vagabonder mes réflexions de profane et d'intrus sur ce qui me tient particulièrement à cœur, dussé-je déplaire aux tenants du trop simpliste proverbe « des vaches bien gardées ». Ce n'est pas M. Lebel qui m'en voudra d'ajouter librement mes remarques aux siennes. M. Lebel n'est pas homme à vouloir monopoliser un sujet. Il ne prétend pas épuiser la question ; et cela non seulement il l'écrit, mais surtout, ce qui est plus rare, il le pense. On sent qu'il ne demande pas mieux que de provoquer d'autres témoignages. Me sera-t-il donc permis de commencer par quelques propos sur la composition française ? Je tâcherai de mettre à jour certaines implications, trop méconnues, de l'art d'écrire qui est soumis aux exigences, aux lois inéluctables de la parole humaine.

1. Aux Editions du Lévrier, 95, Empress, Ottawa, Ont.

Disons un mot d'abord de la place que l'on accorde à l'apprentissage de l'art d'écrire dans nos maisons d'enseignement. « Comme chacun sait, écrit M. Lebel, la composition française est la base même sur laquelle repose notre enseignement secondaire ». Je devine l'intention, assurément légitime, de ce « comme chacun sait ». Sans sacrifier consciemment à la mode lancée jadis par Emile Coué, il s'agit de « suggestionner » le lecteur en lui donnant la chose comme une évidence qui ne se discute pas. Surprendrai-je M. Lebel en disant que c'est là un postulat que précisément chacun ne sait pas assez, que chacun surtout ne comprend pas assez. Durant mes études classiques et depuis, j'ai souvent pensé, avec un vif regret, que partout dans l'enseignement, on n'accordait pas à la composition française l'importance qu'elle doit avoir. Lorsqu'il m'arrive de causer avec un collégien ou une couventine, je m'étonne toujours de les entendre m'avouer ceci : « Mon plus faible, c'est la composition française. Que j'aime donc pas ça ! » On nous déclare cela ingénument, souvent avec une moue de mépris, comme s'il s'agissait là d'une matière ordinaire ou même secondaire. A mettre évidemment après les mathématiques ou le thème latin ! On n'a pas l'air de soupçonner qu'il y va de la clé de voûte et du couronnement de tout un cours, et qu'avouer son inaptitude en composition française, c'est reconnaître du même coup la nullité de la culture que l'on a, sinon de celle que l'on a reçue. Pour cancrenards qu'ils soient lorsqu'il s'agit de rédiger une lettre ou une allocution, il ne vient pas à la pensée de ces adolescents qu'ils ont pour cela complètement raté leur cours. Et pourtant, pas de pensée, pas d'humanisme sans une certaine maîtrise de l'art d'écrire. Pouvoir exprimer *personnellement* sa *propre* pensée, n'est pas seulement indispensable comme moyen de commerce entre les

hommes (si du moins ils veulent communiquer pour autre chose que les affaires), ce l'est aussi comme exercice et support de la pensée elle-même. On ne pense pas sans exprimer, et la pensée vaut nécessairement ce que vaut l'expression. Composer, c'est penser visiblement sur le papier blanc, et tout esprit a besoin de ce creuset pour contenir, achever et vérifier, dans tous les sens de ce mot, le flot enivrant de la pensée naissante.

On pourrait m'objecter qu'il y a de grands penseurs qui écrivent mal et de bons écrivains qui ne pensent guère. Ce serait enlever aux mots la plénitude de sens que je tiens à leur donner.

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement

Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Sans vouloir endosser cet adage de Boileau que trop souvent on cite pour sabrer toute intrusion de mystère dans la littérature, il me paraît évident qu'il existe une certaine équation entre le signe et le signifié, entre le visible et l'invisible qui le soutient, entre le corps et l'âme qui, du dedans, le façonne. Nul ne me fera admettre que « pauvre de forme » et « riche de fond », que « riche de forme » et « pauvre de fond » peuvent coïncider. Ceux qui parlent ainsi, acceptent pour de l'authentique le pseudo. C'est une de ces évidences spécieuses que tout le monde répète, sans y avoir mis le nez pour en flairer la sottise. On ne semble pas se douter que le néant du fond ne peut coïncider qu'avec une fausse richesse de forme, tout au plus une contrefaçon qui est à la vraie beauté littéraire ce que la présomption est à l'espérance. A l'inverse, ce n'est pas une moindre absurdité de prétendre, par exemple, que l'œuvre de Claudel est traversée par une inspiration prodigieuse, une intelligibilité torrentielle, mais qu'il exprime tout cela dans une langue boîteuse et déficiente. Où prendrait-on

l'inspiration et l'intelligibilité si la langue de Claudel ne réussissait pas à l'incarner ? Claudel violente la langue de Racine et de Voltaire pour la plier et la hausser aux exigences de sa vision personnelle, et s'il réussit à rendre sensible à une multitude de lecteurs cette vision exaltante, que devons-nous penser de la langue qui permet ce contact ? Toute la beauté, toute la richesse de la parole humaine vient de cette sorte d'efficacité.

Le fond et la forme, la pensée et son expression entretiennent des relations semblables à celles qui unissent le corps et l'âme. On ne touche pas à l'un sans atteindre l'autre, et personne ne peut sérieusement contester la nécessité d'une certaine maîtrise de l'art d'écrire pour atteindre à un humanisme vrai, à une culture intégralement humaine. C'est là que la composition française tire son importance, sa primauté comme matière d'enseignement. Cependant ce n'est pas tout de reconnaître à l'apprentissage de l'art d'écrire, cette importance et cette primauté. Il faut encore deviner à quelle profondeur se situent les lois qui régissent le monde mystérieux de l'expression. Et celui-là n'en soupçonne rien qui reste dupe de la distinction entre fond et forme. On ne saurait mesurer le mal que peut causer un tel divorce. Les partisans acharnés de cette thèse devraient se rendre compte que la distinction est une arme à deux tranchants, et que même nécessaire, elle est une menace de mort que l'on peut comparer à une grave intervention du chirurgien. Combien de fois n'a-t-elle pas fait perdre de vue l'unité cachée de ce monde, le noyau séminal dont le mystère peut seul donner raison de tout ! Combien de fois n'a-t-elle pas détruit cette chose que rien ne peut remplacer et qui s'appelle le sens de l'analogie ! Et c'est une grande tristesse : hors de l'analogie, l'esprit s'agite encore, mais il n'a plus qu'une vie apparente. Cette méconnaissance du

péril de la distinction, qui tient l'esprit dans une fausse évidence, une fausse clarté, forme une plaie secrète par où coule tout le sang de l'esprit. Personne ne saura dire jusqu'à quel point elle a stérilisé, et stérilise encore l'enseignement secondaire et supérieur.

En ce qui concerne l'art d'écrire, cette tendance divorciste mène à une certaine division du travail. On réserve pour les classes de philosophie l'austère tâche d'apprendre à penser, et les classes de lettres (les mots le disent d'ailleurs) sont principalement destinées aux préoccupations littéraires, aux exercices de style. Le mal ne paraît pas bien grave, mais en si beau chemin on ne s'arrête pas là. On le voit bien aux tempêtes mesquines que soulève « Suggestions pratiques » dans les milieux qui ont le plus besoin de méditer cet ouvrage. M. Lebel, pauvre lui ! suggère d'étendre l'enseignement de la composition française aux classes de philosophie. Il a l'insolite conviction que le souci de bien écrire doit survivre aux fleurs de *Rhétorique*. A-t-il perdu le sens ? Ne sait-il pas qu'en *Philosophie*, l'heure est révolue d'une aussi jeune préoccupation ? Ici, c'est de pensée, de philosophie qu'il s'agit. Ne brouillons pas les choses. A chaque jour, sa peine ; à chaque année, ses matières. En Philosophie, nous philosophons et, s'il vous plaît, en latin de cuisine : c'est l'infailible garantie de la profondeur et de la précision. En Rhétorique, il fallait cultiver intensivement « le ronron lyrique », et le débobinage harmonieux des réminiscences ; maintenant nous avons renoncé à ces vains jeux, et il s'agit de ne pas quitter d'une ligne cette terminologie scolastique qui est l'essence même de la philosophie.

Sans doute, la distinction entre forme et fond ne conduit pas toujours à un cloisonnement aussi ridicule, mais, pour être moins apparent, le mal qu'elle cause n'est pas moins réel. Elle

perpétue et consacre une conception erronée, une conception mécanique de l'art d'écrire et de l'enseignement qu'il exige. Elle sert de véhicule à un dualisme littéraire qui n'est qu'une application, assurément inconsciente, du dualisme philosophique. L'un et l'autre repose sur la méconnaissance de l'unité où les constituants de l'être doivent se rejoindre pour devenir existence et vie. Dans les deux cas, c'est la même mortelle division. S'il est funeste, en morale et en médecine, de considérer le corps comme simplement juxtaposé à l'âme, il ne l'est pas moins, en littérature, de tenir la forme pour séparée et séparable du fond. Cela nous mène droit à l'absurdité du professeur dont Jules Payot nous cite le cas dans *l'Apprentissage de l'art d'écrire*, et pour qui le fin du fin était d'emprunter le fond à un auteur et la forme à un autre. Virtuosité, exercice amusant, si vous voulez, mais évidemment puéril et déformateur. En le faisant pratiquer à ceux qu'un certain crétinisme congénital dispose à l'accepter, on peut en faire des pasticheurs adroits, des plagiaires, jamais des hommes, jamais des écrivains. Ecrire n'est pas un jeu de l'esprit ou de l'imagination, c'est un témoignage de tout l'être, une sorte de martyre.

Quand un professeur parle sans cesse de fond et de forme, qu'il demande à tel élève de « soigner le fond » et à tel autre de « travailler la forme », quel tort ne fait-il pas aux jeunes élèves qu'il a mission de former. L'élève qui, par son âge, est déjà trop porté au simplisme, s'enlise, s'encroûte dans la conviction que fond et forme peuvent et doivent être cherchés successivement, que l'art d'écrire est l'art, non seulement de vêtir une pensée nue (ce qui est déjà faux), mais de l'embellir, de l'adornier ; autrement dit, que l'art de la composition est l'art de se composer artificiellement un visage. La forme ne se borne plus aux exi-

gences du fond qu'elle exprime : elle prétend à des exigences propres et revendique des droits qu'elle n'a pas, des droits qui contiennent sa propre destruction. Elle ne veut plus servir toute entière, s'immolant pour trouver sa vraie fin dans l'unité vivante de la parole humaine : elle cherche à briller pour elle-même, à détourner perfidement à son profit les regards qui appartiennent au fond qui déjà n'est plus. Perte totale où le moyen se détruit lui-même pour avoir trompé la fin. De ce renversement, de cette confusion née d'une trop claire distinction vient de tout le clinquant du Parnasse français, tout le culte persistant de l'ornement adventice dans le style et la démangeaison pour cette triste chose qui s'appelle *l'écriture artiste*.

Certes, tout ce verbalisme, toute cette piperie verbale dont nous sommes affligés n'est pas à mettre au compte de cette malheureuse distinction. Elle est plutôt un signe et ne fait que consacrer et perpétuer un état de chose qui vient de plus loin, qui prend sa source au delà des mots. La maladie du verbalisme trouve en nous une complicité plus intime et plus puissante. Elle vient de deux causes dont l'une est la paresse et l'autre, la vanité. C'est d'abord la paresse multiforme faite d'apathie, de dérive, d'étourderie, d'automatisme, de routine, de confusion, mais surtout d'inattention. Nous sommes aussi paresseux que pressés, et nous ne daignons pas nous arrêter pour réfléchir et regarder. Si seulement nous savions encore ce que signifie : regarder ! Avec une sensation de légèreté qui nous grise et qui, au contraire, devrait nous désoler, nous glissons à la surface des choses, des événements, des mots et des images. Nous voyons tout, nous entendons tout et nous ne percevons rien. Cet aveuglement, cette cécité des sens et de l'esprit est l'effet le plus certain de notre civilisation machiniste. Un chancre hideux au flanc de l'Occi-

dent ! Radio, cinéma, journal, revue, réclame, tout se lie pour nous mécaniser et détruire en nous la vraie vie de l'esprit. L'enseignement, qui devrait réagir contre cette vague dévastatrice, se hâte d'y entrer et de s'y conformer. Pitié de ces cerveaux en qui le tourbillon de la vie scolaire vient grossir le tourbillon de la vie sociale ! Pitié de cette jeunesse au regard émoussé sur qui tombe, comme une pluie torrentielle, la matière intelligible ! Quelle langue peuvent-ils parler et écrire ? S'il y eut vraiment progrès en ce domaine depuis quelques années, c'est à l'amélioration des méthodes qu'il faut l'attribuer, mais non pas à celle du milieu. Il n'y eut jamais de milieu plus défavorable à la pensée que celui où vivent aujourd'hui la plupart des écoliers et des étudiants. Qu'en résulte-t-il dans la plupart des cas ? La déplorable habitude de se payer de mots. « Au lieu de l'épi riche de grains, écrit Payot, on n'a que la paille », « la paille des mots », comme dit Leibnitz. Le danger capital est donc la perte de contact avec les réalités. Le mot, comme un billet de banque qui n'est plus représenté par de l'or, devient un assignat sans valeur, qui fait qu'on peut se croire riche quand on est pauvre.

« La mémoire de nos enfants fourmille de mots-assignats. J'ai assisté dans l'Ardèche, par mille mètres d'altitude, à une leçon sur la vigne en présence d'enfants dont aucun n'avait vu de raisins ! J'ai entendu à Nice une leçon en assignats sur le blé et les semailles à des fillettes dont plus des trois quarts n'avaient vu ni charrue ni blé. Le mot *barrir*, bien des noms d'oiseaux, de poissons, de végétaux, d'outils sont pour moi des mots-assignats, et une foule de maîtres (est-ce vrai seulement pour la France ?) emplissent de mots-assignats la mémoire de leurs élèves depuis le professeur qui parle à des enfants de la constitution de Périclès jusqu'au professeur de philosophie qui

parle d'idéalisme à des élèves incapables de comprendre la théorie psychologique de la matière » (Payot).

Le verbalisme du mot-assignat, hélas ! n'est pas le seul. A côté de cette corruption de la langue provenant de la paresse et de l'improbité, il en existe une autre qui est plus commune et me paraît plus détestable encore, parce qu'elle vient de la vanité. C'est à la vanité que nous devons les plus odieuses contrefaçons de la parole humaine. Plus encore que l'automatisme simple et la timidité, elle corrompt et désanime la langue qu'elle inspire, causant ce que j'appellerai provisoirement le vice du *mot-fantoché*. Le mot-assignat provient d'un défaut de contact avec l'objet signifié par lui ; il doit sa déficience à une mauvaise entrée dans le réservoir humain ; le mot-fantoché au contraire doit sa corruption à une mauvaise sortie. Le premier vient de la paresse ou de l'improbité, le second, de la pose et du dédoublement.

Quand nos journalistes, qui sont bien forcés de le faire, parlent de mitrailleuses, de chars d'assaut, d'avions de chasse et de croiseurs, ils écrivent pour la plupart en mots-assignats. Mais, quand un certain puriste, détesté de presque tous les radio-philes, ergote et raffine au micro, avec l'intonation d'un précieux que sa propre élocution enchante, avec l'air odieux d'un pédant qui s'écoute parler, il parle — même s'il emploie des mots par lui méticuleusement définis — il parle, dis-je, non plus en mots-assignats, mais en mots-fantoches. Tous ceux qui, à l'exemple de ce puriste, s'écoutent parler, tous ceux qui se regardent écrire parlent et écrivent avec des mots vides, des mots-fantoches. Par ce dédoublement néfaste, ils faussent en eux le mécanisme profond de la parole humaine. Ce n'est plus leur vrai moi, leur *anima* qui parle ou écrit, mais leur *animus* seul, leur personnage. Et ce personnage, comme tous les personnages, n'est qu'un fantoché

parlant une langue de fantoche, si articulée et si correcte soit-elle. Faute de naturel et de simplicité, tout est ici perdu. On ne peut pas faire à la langue écrite ou parlée un plus grand tort, on ne peut pas lui porter un coup plus mortel.

Dans un récent article, plus remarquable par ses défauts que ses qualités, un de nos brillants professeurs de collège ou de séminaire, déplorait « l'énervement de notre langue écrite ». Comme si tout le mal se réduisait à un manque de nerf ! La langue écrite ou parlée de notre classe dite cultivée n'est pas seulement énervée, elle est *épulpée, désanimée*. C'est un fruit sans pulpe, un corps sans âme. Avant d'attribuer la dégradation de notre langue à l'abandon du sens étymologique, à la « contamination des vocabulaires », à l'abus des figures (trois choses qui en définitive n'en font qu'une), à la surcharge obscurcissante par la périphrase et le complément (toutes causes discutables et tous phénomènes de surface), il faudrait s'attaquer non pas même à la maladie générale du terrain organique, mais aux causes morales qui la produisent c'est-à-dire, à l'inertie et à la pose. C'est de là, de la pose surtout, que vient l'essentiel du mal dont souffre notre langue. A la paille des mots-assignats que ne sensualise aucune image musculaire, tactile, olfactive, auditive ou visuelle, succède la triste théorie des mots-fantoches que le dédoublement dénuée de toute résonance, de toute charge. Le mot, en effet, n'a pas seulement une signification, il a aussi une sorte de charge magnétique. Il est susceptible d'un certain voltage psychique qui lui vient uniquement de la personne qui le profère. Nos chers puristes, qui se pâment dans les délices de la superficialité, ne semblent pas deviner l'existence de cet élément capital. Ils mépriseront l'illettré, le paysan surtout, parce qu'il parle, à pleine bouche, une langue inculte et vivante, une langue pul-

peuse et crue, et se croiront supérieurs parce qu'ils sirotent du bout des lèvres une langue choisie et *dévitalisée*. « Il y a deux types de langage fautif », nous dit Harold J. Ripper, dans *Vital Speech*, livre que tous les éducateurs devraient méditer, « il y a deux types de langage fautif : l'*unskilled* et le *devitalized*, et des deux, c'est le dernier qui doit être tenu pour le plus fautif, le plus laid ». Tant que la radio et le journal n'auront pas réussi à le déformer, ce sera toujours, dans tous les pays du monde, le peuple, et particulièrement le paysan, qui fera entendre la parole la plus humaine, la langue la plus vraie. La valeur d'une langue se prend de son ressort vital, de sa spontanéité contagieuse, bien plus que de sa virtuosité et de sa correction. Ceux qui pensent le contraire se jugent eux-mêmes en donnant la preuve que l'artifice leur suffit. Puristes, précieuses, pédants, snobs et becs-pincés qui revendiquent à tort et à travers les droits de la grammaire et de la stylistique, laissez-moi vous dire que vous êtes les plus grands ennemis de notre pauvre langue. C'est vous qui, après lui avoir infligé le pire abaissement, compromettez sa cause en rendant odieux, par votre intervention, ce qu'a de juste et de méritoire le désir de parler une langue correcte et cultivée. J'en connais que vos élégantes susurrations plongent dans une véritable torture. A vous entendre, ils éprouvent le « même phénomène verbal » que le jeune Léon Bloy éprouvait lorsque le coup de pied de son grand-père lui « montait le long de l'œsophage !... »

Tous les chapitres du livre de M. Lebel dénoncent à leur manière le verbalisme, et le bourrage de crâne qui le favorise à coup sûr. Sans les connaître peut-être, l'auteur abonde dans le sens des conclusions de Ripper et de Payot (Ce Ripper, dois-je le dire, enseigne la diction à Londres depuis bientôt trente ans et ne verse pas dans l'*apriori*). Il ressort de *Vital Speech* comme

de l'*Apprentissage de l'art d'écrire* que la suprême laideur d'une langue est la dévitalisation, et que ses pires ennemis sont l'*inengagement*, l'artifice, le dédoublement, la pose, l'abjecte pose. Cela montre jusqu'où doit aller l'enseignement de l'art d'écrire, s'il veut être vraiment formateur et humain. A côté et en deça de la lecture dirigée, de l'explication minutieuse des textes, il faudrait placer ce que j'appellerai l'enseignement du vocabulaire sur nature. Que l'on contraigne les élèves à regarder attentivement et à nommer exactement tout ce qui les entoure. Métaux, plantes et animaux familiers devraient être examinés, palpés, sentis, et enfin exprimés par le nom qui est leur. Chaque élève doit refaire, en somme, ce que fit le premier homme lorsque Yawheh lui amena « tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel pour voir comment il les appellerait ». C'est pourquoi, à mon avis, sans l'enseignement *sur nature*, des sciences naturelles, en particulier, de la botanique et de l'ornithologie, la formation littéraire d'un élève restera toujours livresque et incomplète. Une culture générale ne suppose pas la connaissance des raretés en ces domaines. On ne peut pas exiger de chacun qu'il connaisse les noms scientifiques des plantes et des oiseaux, qu'il parte à la recherche des mousses les plus rares et se tienne à l'affût pour ne pas perdre une seule de la dizaine de fauvettes qui traversent notre pays. Mais la fleur qui colore les bordures de route et même des prés entiers, l'oiseau qui niche sous nos yeux, que l'on entend à cœur de jour, personne n'a le droit d'ignorer ce qu'ils sont et comment il faut les nommer. Je devine tout le bien qu'ont pu faire en ce sens les *Cercles de jeunes naturalistes*, de même que les concours de vacances, et j'éprouve envers ceux qui promeuvent ces efforts la plus vive gratitude. Dois-je mentionner l'œuvre infiniment méritoire du Frère Marie-Victorin qui aura bientôt

fait pour son pays plus qu'une armée entière ? Est-il suffisamment compris et secondé ? Dans les maisons où les Cercles existent, donnent-ils tout ce qu'on peut en attendre ? Tout cela ne reste-t-il pas trop facultatif et limité, quand le travail ne tourne pas tout entier à la botanique de collection et de concours ? On herborise pendant des mois pour remporter un prix, et après, adieu la nature ! Tout s'efface, si ce n'est le souvenir de l'échec ou du succès. Il importe souverainement d'éviter de telles déviations et de faire aimer pour elle-même l'étude de la nature. Apprenons au jeune naturaliste que son travail est plus une liturgie qu'un sport et qu'il doit être et rester, toute sa vie, un spectateur fervent et actif du cycle des saisons. Enfin, un bachelier ès-arts devrait-il quitter son collège sans avoir appris à consulter *La Flore Laurentienne* du Frère Marie-Victorin et *The Birds of Canada* de M. Taverner, deux livres canadiens qui devraient se trouver dans toutes les bibliothèques ?

Conduire les élèves à la nature et leur apprendre à regarder, n'est cependant qu'une partie du traitement à prescrire contre le verbalisme. Il ne suffit pas de les pourvoir d'images vives et de mots grenus pour les traduire, il faut encore leur donner l'occasion de le faire et l'occasion de ne faire que cela. Sont à proscrire tous les sujets de composition dont l'élève n'a qu'une connaissance livresque et qui non seulement l'exposent, mais pratiquement le forcent à se servir de mots-assignats. Que l'élève pour écrire prenne uniquement sur son fonds d'expérience et que le professeur pourchasse obstinément la « paille des mots ». Enfin et surtout, guerre au dédoublement, à la pose, au pastiche, à l'imitation servile. Si tous les adolescents du monde sont menacés par cette déformation, je crois que les petits Canadiens français le sont davantage. Comme on leur chante à bon droit qu'ils ont

la bouche molle et qu'ils doivent se mettre au « bon langage », ils se lancent parfois à la conquête de la perle précieuse et le font de manière à tout gâter. Du jour au lendemain, ils se mettent à parler en petits messieurs, sinon en précieuses ridicules, et c'est grand malheur, car le naturel qu'ils rejettent ne reviendra plus jamais. Je ne prétends pas qu'il faille renoncer à corriger son langage. Au contraire, il faut y travailler avec une inlassable persévérance. Le tout est de savoir s'y prendre, de compter avec le temps et l'unique bonne méthode qui consiste à ensemençer le subconscient par l'examen, la scrutation intense et la rumination périodique du mot approprié et de la tournure correcte. Sacrifier provisoirement le naturel avec l'espoir qu'il reviendra de lui-même, une fois l'habitude prise, est une tactique inefficace et malfaisante. L'affectation gâte tout et n'améliore rien, et ceux (ou celles) qui commettent l'erreur de pratiquer cette méthode n'en reviennent guère. Ils gardent toute leur vie cette triste déformation qu'ils portent haut et tiennent imbécilement pour une supériorité. Et le malheur veut, puis-je le dire en passant, que les milieux d'enseignement féminins fournissent la meilleure part de ces échantillons.

Comme la plupart d'entre nous, lorsqu'ils arrivent au collège, sont pratiquement obligés de reprendre à pied d'œuvre tout le français qu'ils ont appris à la maison et dans la rue, ils réapprennent en quelque sorte une nouvelle langue et sont exposés au péril de la dévitalisation du langage, comme tous les polyglottes. Il faut donc les suivre de près sur ce point et les aider à traverser sains et saufs cette période dangereuse de transition. Il y va, non seulement de la langue parlée, mais aussi de la langue écrite qui en subit nécessairement le contre-coup. On écrit à peu près comme on parle, et celui qui parle artificiellement

DE LA COMPOSITION FRANÇAISE

aura peu de chance d'écrire comme un vivant, d'écrire une langue *animée*. Il faudra s'attacher, en tout premier lieu, à tenir et ramener l'élève dans le vrai et le naturel. On y parviendra par l'enseignement du vocabulaire sur nature, par le choix judicieux des sujets de composition, et la proscription acharnée des mots-assignats et des mots-fantoches, enfin, par la guerre sans merci au cabotinage verbal sous toutes ses formes. C'est seulement après ce travail de fond que l'élève pourra tirer de la lecture-étude et de l'analyse des textes, si justement prônées par M. Lebel, tout le profit d'accomplissement humain que nous pouvons en attendre.

Gabriel-M. LUSSIER, O. P.

Ottawa, le 3 mai 1940

La prière pour la victoire des pays défenseurs de l'ordre et du droit

Il nous faut prier pour la paix du monde car la paix est l'un des plus grands biens dont il puisse jouir ; bien indispensable, du reste, à tout progrès comme au maintien de la civilisation elle-même. L'Eglise, par la voix de son Chef auguste, ne cesse de nous exhorter à prier pour la pacification des nations car, en temps de trouble et de bouleversement social, son action si bienfaisante est partiellement entravée pour le plus grand dommage des âmes comme de la société elle-même. Mais, dans les circonstances présentes nous suffit-il de prier pour la paix ? Non ; nous avons aussi le devoir de prier pour la victoire des pays qui se portent défenseurs de l'ordre et du droit contre les actes de violence et de perfidie perpétrés, sans provocation, à l'endroit d'autres pays, sur l'ordre de chefs de gouvernements sans conscience ni honneur. Et, en effet, la lutte que l'Angleterre et la France soutiennent présentement contre les coryphées du parti National-Socialiste allemand est une lutte pour le triomphe de la meilleure des causes. Il ne s'agit de rien moins dans le conflit présent que de la conservation de la civilisation européenne contre des doctrines et des procédés qui de soi mèneront de nouveau à la barbarie s'ils ne sont absolument tenus en échec. La civilisation n'est pas, en effet, le simple aboutissant de l'évolution normale de l'humanité au cours des siècles : elle est due à des facteurs essentiels qui la causent et qui la maintiennent aussi longtemps qu'ils sont eux-mêmes maintenus et respectés par l'humanité. Montrons le bien-fondé de cette affirmation par le

LA PRIÈRE POUR LA VICTOIRE

témoignage de l'histoire et à la lumière des événements tragiques qui se passent actuellement en Europe.

Les peuples barbares qui envahirent l'Empire romain à partir du II^e siècle ont été amenés à goûter les bienfaits de la civilisation par leur acceptation des vérités de la Foi ; par leur accueil des principes et des prescriptions du Droit ; et, enfin, par la pratique progressive de la civilité chrétienne, grâce à laquelle leurs mœurs jusqu'alors sauvages et grossières, s'adoucirent et se policèrent graduellement. Grâce à ces trois facteurs bienfaisants ces peuples devinrent peu à peu civilisés et, comme conséquence, prospères et heureux, dans leur ensemble, et produisirent en grand nombre des hommes remarquables par leurs vertus et leur savoir. Sans l'influence de ces trois puissants moyens de civilisation ils seraient aujourd'hui, en toute probabilité, ce que sont encore de nos jours certains peuples qui ont bien leur civilisation à eux mais combien rudimentaire et arriérée si on la compare à celle des peuples européens ou d'origine européenne. Si donc l'humanité, dans sa partie la plus avancée, constituée par la race blanche, a atteint à notre époque un aussi haut degré de civilisation cela est incontestablement dû aux trois puissants agents de civilisation susdits qui ont déposé dans l'âme de nos lointains ancêtres les germes d'un progrès qui ne devait plus de soi s'arrêter. Ces agents de civilisation, pour les nommer de nouveau, ce furent : les enseignements de la religion chrétienne, les principes du droit et la pratique de la civilité. Exposons chacun de ces trois facteurs en particulier.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

La prédication des vérités de la foi est, cela va sans dire, ce qui a exercé l'influence la plus éminemment civilisatrice sur

les peuples qui les reçurent. La civilisation romaine, certes, partout où elle réussit à pénétrer et à s'implanter fut elle-même un agent puissant de progrès mais comme elle n'était qu'humaine elle ne pouvait pas transformer radicalement les mœurs car elle n'atteignait pas le fond de l'âme ou le cœur. Cette fonction était réservée à la religion chrétienne qui oblige ses adeptes à purifier d'abord leur cœur et à rectifier leur volonté en aimant Dieu par-dessus toutes choses et le prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu. Or, c'est là le véritable point de départ dans la transformation des mœurs ou l'élément premier et radical de toute vraie civilisation. Ce n'est donc qu'en maintenant le règne des vérités chrétiennes que la civilisation elle-même se maintiendra parmi les peuples. Dès, au contraire, qu'il leur est porté atteinte il ne tarde pas à s'introduire parmi eux des éléments dissolvants qui assurent tôt ou tard leur décadence et leur ruine.

Le progrès accompli en tout ordre de chose par l'humanité, si merveilleux soit-il, n'est pas de soi susceptible de maintenir les hommes dans le droit chemin ni même dans la seule honorabilité. Citons à l'appui de cette affirmation l'exemple que nous fournit l'antiquité païenne. L'on entend souvent vanter la civilisation gréco-romaine, sa grandeur, ses bienfaits, ses charmes. Sans nier, certes, que cette civilisation ait eu beaucoup de bon et qu'elle ait produit des hommes particulièrement remarquables tant au point de vue de la sagesse que de la vertu, il faut avouer, néanmoins, qu'elle eut bien ses insuffisances et qu'en fait de relèvement moral collectif ou social elle fut tout à fait impuissante. Qu'on se rappelle ce que rapporte l'histoire touchant la condition morale et sociale d'un nombre considérable de plébéiens et, en particulier, de la femme et de ceux que l'on regardait à peine comme des hommes, les esclaves. Corroborons maintenant notre affir-

mation par le témoignage de certains faits relevant de la situation actuelle en Europe.

Depuis que ceux qui président aux destinées de l'Allemagne ont tenté de déraciner la religion chrétienne du peuple, à quels excès inqualifiables ne se sont-ils pas laissé aller pour le plus grand malheur de ce pays naguère encore libre et prospère. Ils ont supprimé la liberté de sorte que leur seule volonté — ou, pour parler plus exactement, celle du dictateur — fait désormais la loi dans le pays. Méconnaissant à peu près tous les droits de la personne humaine les citoyens ne sont plus à leurs yeux que des individus dont ils se croient libres de disposer comme il leur plaît et malheur à qui oserait leur résister. Ayant nié toute valeur aux principes religieux la morale n'a pas été longtemps sans se ressentir de cette suppression impie des seuls véritables préservatifs contre le flot menaçant des passions humaines. Nous ne citerons qu'un seul fait mais combien odieux si, toutefois, les témoignages qui en ont affirmé l'existence sont véridiques. Les journaux n'ont-ils pas rapporté il n'y a pas longtemps qu'un archevêque catholique d'Allemagne, dans une lettre pastorale à ses diocésains, a dénoncé vigoureusement les atteintes portées à la morale par suite de la diffusion de doctrines aussi cyniques qu'antisociales en vertu desquelles on exhorte les jeunes filles vivant encore sous la tutelle paternelle à devenir mères afin de contribuer ainsi, ose-t-on affirmer, au bien de la patrie. Et l'archevêque de s'élever, comme de droit, avec toute l'indignation de sa sollicitude pastorale, contre une propagande aussi criminelle et contre la connivence de parents dénaturés à un tel état de chose inconnu même des tribus barbares de l'ancienne Germanie.

Après avoir foulé aux pieds les lois sacrées de la morale on n'hésite pas à forfaire scandaleusement à l'honneur par le mé-

pris le plus révoltant de la parole donnée. C'est ainsi qu'on viole les engagements internationaux les plus solennels en ne regardant les traités que comme de simples actes d'opportunisme, d'un caractère, par conséquent, purement illusoire et que l'on pourra à l'occasion lacérer en plaisantant et jeter au rebut comme de vulgaires « chiffons de papier ». On ne craint pas d'affirmer que le droit c'est la force — la force brutale, bien entendu — et comme l'on se sent le plus fort on se dit justifié d'user de tous les moyens, quelque malhonnêtes qu'ils soient, pour en arriver à la réalisation des desseins les plus perfides à l'endroit de pays plus faibles et plus soucieux aussi des prescriptions du droit des gens.

Un pays dont les chefs ne témoignent d'aucun respect pour les hautes valeurs spirituelles qui ont fait jusqu'ici le trésor par excellence de tous les peuples civilisés et qui sont comme le fondement même de l'ordre social, ce pays, disons-nous, constitue une menace des plus graves pour l'intégrité morale comme pour la sécurité politique des autres pays. Il est comme une pierre d'achoppement dans la voie du véritable progrès dans laquelle tous les peuples doivent aspirer à marcher. Il y a donc lieu de craindre qu'en raison de la force extraordinaire dont il dispose ce pays ne tente d'imposer graduellement sa domination à tous les autres pays et qu'après les avoir soumis il ne les contraigne à accepter ses fausses doctrines avec tout ce qu'elles contiennent de dissolvant et de dégradant pour la race humaine. S'opposer donc à ces prétentions et à la diffusion éventuelle de ces doctrines tel que le font les pays qui luttent actuellement contre les adeptes du parti extrémiste qui tyrannisent l'Allemagne, n'est-ce pas là une cause qui mérite l'appui de tous les catholiques comme de tous les hommes de cœur du monde entier ? Ne pas s'opposer aux

LA PRIÈRE POUR LA VICTOIRE

desseins de ces hommes pervers ne serait-ce pas en fin de compte favoriser le retour de l'humanité, à plus ou moins longue échéance, à la barbarie de jadis ? D'où le devoir qui incombe à tous de prier pour la victoire des pays défenseurs de l'ordre et du droit.

LES PRINCIPES ET LES PRESCRIPTIONS DU DROIT

Le deuxième facteur qui a le plus éminemment contribué après les vérités de la religion à civiliser les nations barbares ce fut l'accueil qu'elles firent aux principes rationnels qui doivent régir toute société organisée et tendant au progrès. Nous avons nommé la *raison écrite* ou le droit. Jusque-là ces tribus, dans leur ensemble, n'avaient obéi qu'à leurs passions ; tout au plus s'étaient-elles pliées à l'autorité arbitraire de chefs qu'elles avaient placés à leur tête bien souvent à la suite de faits ou d'actes dont le caractère de particulière violence ou cruauté leur avait plu. En acceptant de se soumettre désormais à des lois qui étaient le produit de la droite raison et qui devaient les contraindre à se conduire en êtres raisonnables, elles franchirent une étape des plus considérables dans la voie qui mène à l'ordre et à la paix sociale et aux développements harmonieux des plus nobles facultés chez les individus. Là où l'instinct ou la passion avait été les motifs déterminants de leurs actes, dorénavant leur conduite s'inspirait de principes rationnels qu'elles trouvaient énoncés dans les dispositifs d'une sage législation ou dans ce code de la raison écrite que l'on nomme le droit. A n'en pas douter, elles conservaient bien encore leurs passions et elles ne leur obéissaient que trop souvent, car un fond de barbarie presque inaliénable subsistait toujours en elles, mais au moins elles reconnaissaient la valeur et l'opportunité des principes du droit ; et ceux

parmi elles qui s'en laissaient influencer dans toute leur conduite ne manquaient pas de leur en imposer par leur caractère réfléchi et leur dignité de vie. Et, en effet, malgré leur mentalité de gens sortis depuis peu de la barbarie ces peuples n'étaient pas insensibles à la beauté morale qui rayonne de l'homme à la droiture et à la fermeté de caractère, qui a le courage de ses convictions et qui sait à l'occasion en donner des preuves.

Si le droit a été un des agents les plus puissants dans l'œuvre de civilisation des peuples barbares que penser de l'avenir des peuples contemporains dont les gouvernants en foulent aux pieds les principes, se moquent de ses prescriptions et proclament avec l'outrecuidance la plus cynique que le droit c'est la force, c'est-à-dire, la violence qui démolit et qui écrase pour ne laisser après elle que ruine et désolation. S'affranchir ainsi d'une tutelle aussi bienfaisante que celle offerte par le Droit, c'est se mettre délibérément et sûrement dans la voie qui conduit à la barbarie de nos ancêtres d'il y a plus de mille ans quand ils habitaient la forêt.

Le respect et l'observation des principes et des prescriptions du droit sont nécessaires aux individus et à la société de tous les temps. Si, en effet, les individus ne suivent pas les dictées de la raison naturelle et s'ils n'harmonisent pas leurs rapports entre eux en conformité avec les prescriptions de la raison écrite ou du droit, ils suivront les impulsions de leurs instincts et ce sera l'étourderie ou la légèreté d'esprit à l'état habituel, et, ce qui est plus grave, ce pourra être le vice et le crime qui s'en suivront. Si c'est l'Etat qui s'inspire de l'arbitraire et surtout de fausses doctrines érigées en système, ce sera, à l'intérieur, la persécution des bons qui ne voudront pas se plier aux exigences iniques de la tyrannie ; ce sera la confiscation du bien privé

LA PRIÈRE POUR LA VICTOIRE

sous le fallacieux prétexte de « fins d'Etat », et, à l'extérieur, ce seront des agressions injustifiées envers d'autres Etats, surtout plus faibles, en vue de les dominer, toujours en vertu du faux principe que « le droit c'est la force ».

LA PRATIQUE DE LA CIVILITÉ CHRÉTIENNE

Un troisième facteur qui a exercé l'influence la plus heureuse sur les peuples dont nous parlons ce fut la pratique de la civilité chrétienne, ce produit direct de l'humilité et de la charité. Il pourra paraître quelque peu exagéré de citer la civilité même chrétienne comme agent vraiment efficace de civilisation tant elle semble, en général, chose purement de luxe et, après tout, de peu d'importance dans la conduite ordinaire de la vie, puisque si rares sont ceux qui se mettent en peine d'en appliquer les règles. Notre temps, en effet, n'est plus, en général, à l'estime ni à la pratique de la politesse. On dit volontiers — et on s'en console sans trop de regret — que les belles manières et les procédés délicats sont choses d'un autre âge. On n'a pas tout à fait tort. Le niveau en matière d'esthétique, ou si l'on veut, en matière d'idéal et de perfectionnement spirituel ayant appréciablement baissé à partir du XVI^e siècle, époque où une grande partie de la race humaine s'est soustraite à la tutelle spirituelle de cette grande excitatrice d'idéal et « école de politesse » qu'est l'Eglise catholique, qu'y a-t-il d'étonnant qu'à la noblesse des mœurs chevaleresques des âges de foi ait succédé le « règne du muffle » avec toutes les aspérités et les rudesses qui en sont l'accompagnement inévitable ? — Depuis ce temps on s'est habitué chez beaucoup à regarder comme norme entendue des rapports entre individus l'égoïsme avec tout ce que ce terme suggère

de sans-gêne et d'incivilité ; alors que l'Eglise, elle, continue toujours à donner comme règle de ces rapports le respect et la bienveillance mutuels basés sur la charité ou l'amour surnaturel des uns pour les autres.

Si nous passons maintenant au domaine des faits purement profanes nous constatons mélancoliquement qu'il n'y a pas si longtemps encore les rapports entre gouvernements étaient empreints de déférence et de cordialité mutuelles. On eût dit que conscients du prestige que leur conférait leur rang élevé et de l'obligation qui s'en suivait pour eux de donner à leurs administrés l'exemple des bonnes manières, les personnages politiques haut placés rivalisaient de courtoisie et de bonne volonté dans les affaires dont ils avaient à traiter et tout particulièrement dans les différends qui surgissaient de temps à autre entre leurs gouvernements respectifs. Les notes ou autres documents officiels échangés de part et d'autre étaient, quant aux formes employées, des modèles de respect et de bienveillance réciproques. C'était l'âge d'or de la « diplomatie », art exquis qui exige pour sa parfaite réussite une finesse d'esprit hors de pair et une délicatesse de procédés impeccable qui en font à la fois la puissance et le charme. Aujourd'hui quels sont les procédés employés par les gouvernants de certains pays ou autres personnages politiques haut placés lorsqu'ils ont à traiter de quelque sujet épineux avec les gouvernements de pays qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas l'heur de leur plaire ? Ce sont, pour les résumer en deux mots, l'arrogance et l'incivilité. L'attitude et la qualité des procédés usités font clairement voir duquel des deux mobiles on s'inspire, de l'esprit ou de l'instinct. Et comme si l'on ne pouvait assez marquer son dédain des formes jusque-là employées pour le maintien ou le rétablissement des bons rapports un mo-

ment troublés, des mots d'ordre donnés à tout propos à une presse servile ou asservie viennent compléter par des publications d'une violence outrée et d'un cynisme révoltant ce que l'on n'a pu ou osé dire soi-même, peut-être par un reste de pudeur ou de souci de dignité personnelle. Qu'y a-t-il au fond de cette attitude si irréfléchie et passionnée si ce n'est un phénoménal orgueil par où l'on croit se hausser au-dessus des autres et leur en imposer dans la mesure que l'on se montre plus arrogant et incivil, c'est-à-dire, barbare !

Pourtant, le vrai mérite de l'homme comme ses meilleures chances d'exercer une salubre influence sur ses semblables consiste à s'« humaniser », c'est-à-dire, à devenir toujours plus « raisonnable » en participant toujours plus parfaitement à la vie de l'« esprit » de préférence à celle de l'« instinct ». Pourquoi, en effet, y a-t-il tant de personnes aussi promptes à s'émouvoir et à perdre la possession de soi et cela bien souvent pour des vétilles, c'est-à-dire, pour de légers froissements d'amour-propre, si ce n'est parce qu'elles sont trop facilement mues et déterminées dans leur action par le *sentiment* et les *impressions*. Etre « humain » — véritablement « homme » — c'est agir habituellement sous l'inspiration et la motion de ce qu'il y a de plus noble, de plus parfait en l'homme, c'est-à-dire, la raison — faculté si justement appréciée, en effet, et que chacun prétend bien posséder et veut absolument passer pour posséder à un degré au moins recommandable si ce n'est même, le plus souvent, à un degré plus que commun et qu'il serait bien marri et humilié s'il avait connaissance que l'on doutât le moindrement de l'intégralité de cette faculté chez lui. En tout cas mieux vaut, sûrement, vouloir passer pour très raisonnable que pour le contraire ; seulement, reste l'obligation de prouver en tout temps le bien-fondé de cette

noble prétention, car « noblesse oblige » et, comme l'on dit en philosophie : *Operatio sequitur esse*.

Mais pour en arriver à vivre de la vie de l'esprit de préférence à celle du sentiment ou de l'instinct, l'homme a besoin de s'aider de tout ce qui est de nature à lui assurer le succès dans cette difficile montée vers la perfection de son être. Or, comme nous l'avons dit et montré au cours du présent écrit, les aides dont il a particulièrement besoin pour se perfectionner sont les vérités de la religion, les principes du droit et la pratique de la civilité chrétienne — celle-ci fruit direct de l'humilité et de la charité, ces deux grandes vertus dont l'une est, en quelque sorte, le fondement, l'autre le couronnement de la vie chrétienne en nous. Or, si l'homme met de côté la religion dans sa vie qu'advient-il ? Il devient un être sans conscience dont l'intérêt n'est plus que le seul mobile ; il devient à lui-même son propre dieu. S'il méconnaît les principes du droit il ne se conduit plus que par l'arbitraire et le caprice, et croyant posséder tous les droits il n'en reconnaît plus aux autres ; et s'il est le plus fort il se croira pleinement justifié de se procurer tous les avantages fût-ce au détriment du droit d'autrui. Si, enfin, il se moque des lois de la civilité il verse dans l'égoïsme le plus odieux et l'un des travers qui s'ensuivent pour lui c'est le singulier plaisir qu'il éprouve à mépriser les autres sinon toujours de parole du moins par des procédés offensants sans cesse renouvelés pour l'inhumaine satisfaction de froisser quelqu'un. Que deviennent alors les rapports entre les hommes ? D'amicaux et courtois qu'ils étaient lorsque le respect et la bienveillance mutuels les animaient ils ne se réduisent plus qu'à de simples relations de nécessité ou d'intérêt empreintes de froideur et parfois même de dédain et de mépris réciproques.

LA PRIÈRE POUR LA VICTOIRE

Voilà donc les maux ou tout au moins les tendances contre lesquels il faut réagir de nos jours peut-être plus que jamais par le passé parce qu'il se trouve actuellement à l'étranger des idéologues et des réactionnaires qui se sont donné pour tâche de détruire les trois grands facteurs de la civilisation dont le monde a été jusqu'ici si légitimement fier. Or, empêcher ces malfaiteurs de répandre leurs fausses doctrines et d'accomplir les actes de violence et d'injustice qu'ils préméditent, c'est la tâche que les pays défenseurs de l'ordre et du droit ont héroïquement assumée. Ils combattent donc pour le maintien et le salut de notre civilisation. Voilà pourquoi il nous faut non seulement les admirer et les louer mais encore, et par-dessus tout, prier avec ardeur pour que la victoire vienne couronner glorieusement leur noble et héroïque entreprise.

A.-M. RICHER, O. P.

10 juin 1940

Le Sens des Faits

La feuille de route d'un Missionnaire

Dimanche soir, le 19 mai, pendant que l'office paroissial s'accomplissait dans notre église de Sainte-Anne de Fall-River, et que l'on récitait le chapelet, l'attention des Pères fut attirée vers la stalle occupée, toujours avec une grande régularité, par le R. P. Ambroise Lamarre : son buste s'affaissait et sa tête commençait de chavirer. Les religieux et quelques hommes de bonne volonté lui portèrent secours et le déposèrent dans le déambuloire. Deux ou trois Pères, sans attirer l'attention et sans se consulter, lui donnèrent l'absolution et le T. R. P. Vincent Marchildon lui administra le sacrement d'Extrême-Onction. Un médecin, appelé de l'hôpital tout proche, ne put que constater la mort. En quelques minutes le vénérable Père était passé du temps à l'éternité. En quelques minutes en effet, puisque peu d'instants auparavant, il donnait en la chapelle de l'Hôpital Sainte-Anne, le Salut et la Bénédiction du T. S. Sacrement. Peut-être sa hâte à revenir se joindre à l'office paroissial a-t-elle déterminé une crise cardiaque foudroyante ? Il souffrait depuis plusieurs années du myocarde. En tout cas sa dernière parole fut de s'informer auprès d'un religieux, rencontré à la sacristie, si la cérémonie était commencée depuis longtemps. Il s'agissait de l'office du mois de Marie et d'une réception solennelle dans la Ligue du Saint-Nom de Dieu.

Si triste que soit pour nous cette mort subite, elle nous offre des motifs de consolation. Saint Jean proclame bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. Quelles meilleures marques de prédestination peut-on donner que celles d'un religieux qui meurt fidèle à sa vocation, exhalant son âme aux pieds du tabernacle et l'*Ave Maria* sur les lèvres ?

Le Père Ambroise Lamarre est né à Montréal, le 27 octobre 1872, de Hubert Lamarre et de Catherine Noël, et fut baptisé le lendemain, à la Paroisse, comme on appelait alors Notre-Dame. Il reçut au baptême le nom d'Antoine. De bonnes études primaires, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à Sainte-Brigide,

LE SENS DES FAITS

lui permirent de trouver une position avantageuse de comptable aux bureaux du Pacifique Canadien.

La station du Carême, à Notre-Dame de Montréal, était alors tout un événement religieux. La vaste église débordait d'une foule de huit à dix mille auditeurs accourus de toute la ville. Parmi les prédicateurs les plus goûtés qui parurent dans cette chaire justement célèbre, se succédèrent trois de nos religieux : les Pères Plessis, Gaffre et Duchaussoy, prédicateurs d'une éloquence incomparable. Antoine Lamarre suivait avec une fervente assiduité les sermons du dernier surtout qui, nouveau Jourdain de Saxe, magnétisait la jeunesse. Il fut conquis et immédiatement se présenta à Saint-Hyacinthe pour y devenir dominicain. Il dut cependant retourner chez lui pour y faire les études classiques qui lui manquaient. Après trois années de préparation, sous la direction d'un pédagogue de carrière, Monsieur André, professeur à Polytechnique, il put revenir en 1895 et recevoir le scapulaire des mains de celui qui l'avait attiré dans l'Ordre, le T. R. Père Duchaussoy, Prieur. Il eut pour le former à la vie religieuse, au noviciat simple, le Père Rouleau, plus tard Cardinal et archevêque de Québec, et au noviciat profès, le bon Père Béchet. Ses études commencées à Saint-Hyacinthe, s'achevèrent à Ottawa. Entre temps il fut ordonné prêtre le 27 mai 1900 à Saint-Hyacinthe par Mgr Maxime Decelles et fut adjoint à la phalange missionnaire. Sa prédication vivante et toujours bien préparée, était chaleureuse ; elle trahissait souvent un certain trémolo, pas du tout désagréable, qui persuadait les cœurs de bonne volonté.

Il connut ensuite et jusqu'à sa mort, une feuille de route assez chargée : Saint-Hyacinthe, Ottawa, Lewiston, Fall-River ; puis les randonnées lointaines en Californie, en Europe dont douze mois en Irlande. Ce pays le séduisit et quand il revint en Amérique il emportait dans son cœur l'ardent désir d'y retourner. Ce désir fut exaucé, et le Père Lamarre reçut un jour l'invitation de se rendre à Port d'Espagne, Trinidad, et de seconder les efforts des Pères irlandais à qui des missions nombreuses étaient confiées dans ces îles. Il fut nommé curé ; et avec sa compréhension des affaires, il eut tôt fait de bâtir une église, et ce qui vaut mieux, d'insuffler à sa paroisse de la piété intense. Amateur de chant et de belle musique, il organisa une chorale et la dirigea lui-même, estimant avec Pie X « qu'il fait bon de servir

Dieu en beauté dans ses temples ». La guerre de 1914 surprit son patriotisme, toujours ardent, et spontanément il vint se mettre au service de son pays le Canada, participant alors à la guerre. Il prit l'uniforme et le titre de Capitaine-Aumônier et en assumait les fonctions et les responsabilités avec l'ardeur qu'il apportait en tout, quelquefois avec l'enthousiasme dont il savait s'éprendre pour certains idéals chers à son esprit. En 1918, il se remit au service de la Province d'Irlande. Il vécut principalement à Dublin où les religieux ont conservé de lui le plus excellent et le plus fidèle des souvenirs. Des années se passèrent sans amener de changements dans la vie régulière du Père et ses forces s'usèrent progressivement dans l'accomplissement de sa vie dominicaine. En 1935, la nostalgie du pays natal et peut-être aussi la crainte de mourir en terre d'exil le ramena à la Province canadienne, parmi ses frères. Le couvent de Sainte-Anne de Fall-River le reçut dans un chaleureux accueil.

Dès lors, incapable de missionner, il prêcha d'exemple, par sa fidélité à l'Office choral et à sa charge de Procureur, et surtout par un beau ministère auprès des prêtres. En effet, notre Couvent de Fall-River se distingue par ce ministère sacerdotal. Chaque samedi, à peu près tout le clergé irlandais de la ville se présente pour se confesser et c'est un spectacle édifiant, de voir les prêtres se succéder au confessionnal du cloître. Le Père Lamarre était très apprécié, dans l'exercice de ce ministère, à cause de sa piété convaincante, à cause aussi de la petite conversation aimable qui suivait la confession.

Le Père Lamarre sentait sa fin venir ; il s'y prépara par la seule bonne manière, celle qui fait moins redoutable la mort subite elle-même : l'union à Dieu par une prière toujours plus intense et de tous les instants. Malgré ces consolantes constatations, ne lui ménageons pas nos prières, et puissions-nous, quand viendra notre tour, rendre à Dieu notre âme sous l'égide du Tabernacle et du Rosaire !

Mannès MARION, O. P.
Vicaire Provincial

Enfants réfugiés

Nous écoutons dans une anxiété muette les nouvelles de la guerre. L'image ne nous quitte plus de l'héroïsme du soldat, du

LE SENS DES FAITS

massacre collectif, de la désespérance du vieillard arraché à son foyer, de l'éternelle endurance de la femme, guide de l'exode douloureux, soutien intrépide des pas chancelants, porteuse d'enfants apeurés, affamés, souffrants, qui clament dans le bruit assourdissant des mitrailleuses, la détresse des pays envahis.

Nos cœurs sont pleins d'une sympathie avide de secourir. L'annonce que le Canada ouvre ses portes à dix milles enfants réfugiés, nous donne l'occasion de témoigner notre compassion.

Bien avant l'invasion de la Hollande, de la Belgique et du nord de la France, l'Angleterre avait déjà admis 20 000 réfugiés de l'Europe Centrale, principalement de la Tchécoslovaquie. Plus de neuf mille de ces réfugiés étaient des enfants.

Sous la présidence de Sir Robert Falconer et de l'Honorable Cairine Wilson, « Le Comité Canadien National de l'aide aux Réfugiés » a été formé afin de favoriser l'établissement de réfugiés au Canada.

Depuis deux ans, le Canada a reçu environ cinq mille réfugiés qui ont apporté au pays un capital de \$20 000 000 et des industries nouvelles. Ces industries donnent du travail à nos compatriotes aussi bien qu'aux nouveaux arrivés.

Il y a quelques mois le « Comité Canadien National de l'Aide aux Réfugiés » a obtenu du Gouvernement d'Ottawa, la permission d'amener dans ce pays cent enfants orphelins, choisis parmi les réfugiés déjà recueillis en Grande-Bretagne, dans le but de les faire adopter par des familles canadiennes.

Dans la province de Québec une vingtaine d'inscriptions de parents adoptifs ont été enregistrées, et après enquête, quatorze de ces familles ont été jugées recommandables. Ces quatorze familles demandent neuf garçons et cinq filles. Douze veulent adopter définitivement les enfants, et quatre offrent l'hospitalité gratuite pendant la durée de la guerre.

J'ai assisté comme membre, à toutes les réunions du « Bureau d'adoption du Comité Canadien National de l'Aide aux Réfugiés ». Une condition essentielle du système d'adoption préconisé, est de placer chaque enfant réfugié dans une famille professant la même religion que la sienne. Des relations constantes du comité d'adoption avec les différentes organisations sociales et charitables catholiques, protestantes et juives, facilitent le travail d'enquête et de placement.

Mais voilà que le projet sélectif d'adoption, limité à cent,

nombre envisagé d'abord par le « Comité Canadien National de l'Aide aux Réfugiés », se hausse jusqu'à dix mille. Pour faire face à ce développement subit le « Comité Canadien National de l'Aide aux Réfugiés » (Division de Montréal) a ouvert un bureau à la chambre 910, du New Birks Building, rue Cathcart, téléphone : Plateau 6005.

Il n'est pas question d'adopter les 10 000 enfants réfugiés, mais bien de leur offrir un asile dans nos familles pendant la durée de la guerre.

Il appartient à chacun de nous de décider de la possibilité d'accomplir cette œuvre de miséricorde et de faire partager à une de ces victimes de la guerre, notre bien-être et notre sérénité encore possibles.

Un premier appel a reçu une réponse empressée venant, non des plus fortunés, mais de nos dirigeants. J'ai entendu avec émotion des enfants de familles nombreuses, suggérer à leurs parents : « Ne pourrions-nous serrer les rangs et recevoir un enfant réfugié ? »

Je crois cependant qu'il appartient aux plus fortunés et aux foyers sans enfant d'adopter temporairement un de ces malheureux.

Cette œuvre charitable est immense de conséquences. Donnons-lui la considération de notre sagesse et de notre générosité combinées.

Souvenons-nous du lien qui nous unit à cette légion d'enfants de France qui débarqueront au Canada. Trois siècles de distance ont consacré ce lien subsistant d'une langue commune. Le petit Français qui recevra sur le sol de l'exil une étreinte accompagnée de doux mots français, cessera tout à coup d'être un déraciné.

Les Canadiens français sont les privilégiés capables d'accomplir ce miracle.

Emilie RINFRET

Projections

Propagande aux portes Quand il s'agit de propagande politique ou de publicité commerciale, le procédé qui consiste à jeter un prospectus au pas des portes ou à recourir aux malles de Sa Majesté, paraît légitime dans la mesure où les distributeurs res-

LE SENS DES FAITS

pectent la vérité, la charité et la justice. En matière de croyances religieuses, il devient une véritable intrusion. Les catholiques, malgré leur zèle à propager la saine doctrine, ont en horreur cette méthode accaparée par les sectes protestantes et par les confréries hystériques qui « champignonnent » de nos jours, à commencer par les Témoins de Jéhovah.

Cette propagande insidieuse a toujours la Bible comme support et comme objet. Mais les frères séparés viennent d'imaginer un nouveau truc. S'apercevant que nos fidèles tiennent en grave suspicion les extraits de leur Bible, ils font circuler maintenant, par la voie indiquée, des versets tirés de la Bible catholique et destinés à étayer quelques-unes de leurs thèses.

C'est ainsi que les citoyens du centre de la ville recevaient dernièrement un livret en français de douze pages dont l'enveloppe portait le timbre de Belfast. Il contient sans commentaires une cinquantaine d'extraits authentiques de notre Bible. Ces textes isolés démontreraient la doctrine chère à nos frères séparés, à savoir : que les œuvres sont inutiles ; que la foi seule, sans les œuvres, nous justifie ; et qu'au surplus il s'agit, non pas de justification intérieure, mais de la simple imputation externe des mérites de Jésus-Christ. Douze pages petit format, c'est court, mais ça suffit, puisqu'on y pêche uniquement par prétérition. Ça pèse à peine une demi-once, mais c'est un monument d'astuce et d'hypocrisie.

Je me demande comment le catholique d'instruction religieuse médiocre¹, ainsi que le jeune non-conformiste plein de santé, de suffisance et d'agréments, sauront réagir en présence de textes comme ceux-ci : « Quiconque croit, est justifié par lui » (Actes, XIII, 39) ; « Il nous a sauvés, non à cause des œuvres que nous faisons, mais selon sa miséricorde » (Rom., IV, 5). Sauront-ils discerner que la foi, dans le premier texte, vient conditionner et non pas remplacer les œuvres surnaturelles ? et que le salut, dans le second texte, est proclamé gratuit, en ce sens que Dieu lui-même, dans sa miséricorde, inspire nos œuvres et

1. N'est-ce pas le manque d'instruction religieuse qui faisait écrire, tout récemment, à un journaliste de Montréal que les catholiques peuvent prier pour la paix, mais non pour la victoire d'un parti belligérant. Que fait-on de Pie V récitant le Rosaire durant la bataille de Lépante et obtenant une vision de la victoire de l'armée chrétienne ? Que fait-on de Pie XII offrant sa sympathie et ses prières aux pays envahis par l'Allemagne ? Au reste, l'article du R. P. Richer dispose nettement de cette erreur qui est de taille. — C.

les rend méritoires ? Sauront-ils découvrir que ce dernier texte, à référence exacte, a été tout de même amputé de sa fin ? *Salvos nos fecit*, il nous a sauvés, rapporte le livret, en escamotant : *per lavacrum regenerationis et renovationis Spiritu Sancti*, par le lavage de la régénération et de la rénovation du Saint-Esprit. Pourquoi ce tour de passe-passe à la fois perfide et enfantin ? Parce que la finale du verset révèle que nous sommes intérieurement, personnellement lavés et purifiés de nos fautes, de façon que Dieu le Père embrasse à présent d'un même regard d'amour son Fils innocent et ses fils repentants. Ce qui contredit à fond l'un des principaux énoncés du luthéranisme.

Je me demande encore si les destinataires de l'opuscule : « Passages tirés de la Sainte Bible Catholique » auront le temps et la bonne volonté d'aller revoir l'ensemble des textes scripturaires où Dieu affirme avec tant de continuité et de vigueur la nécessité des œuvres pour le salut. Il leur suffirait de se reporter, dans S. Matthieu, XXV, 31-46, à ce tableau d'une infinie majesté, dans lequel Notre-Seigneur a daigné nous décrire la mise en scène, la procédure et surtout la matière du jugement final. Ce qui compte aux regards du Souverain Juge, ce sont les œuvres de charité inspirées par la foi. J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire... Puis l'autre volet du formidable diptyque : J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire... Sur cet unique principe s'effectue la séparation des bons d'avec les méchants. Un même critère sert à prononcer la double sentence de condamnation et de salut. Et toute foi disparaît à cette heure sans doute : mais la foi sans les œuvres est déjà morte !

Ce passage biblique si connu est d'une interprétation facile et s'éclaire lui-même en éclairant les autres qu'on prétend lui opposer. Il reste encore à ceux qui reçoivent malgré eux des pamphlets hérétiques ou simplement louches la ressource de la poubelle ou du panier. Ce qui vaut davantage et peut offrir une certaine utilité, c'est de confier cette littérature au prêtre comme on l'a fait avec sagesse dans le cas présent.

Hommages *Leurs Excellences Nos Seigneurs Joseph Charbonneau, évêque de Hearst, et Georges Melançon, curé de Drummondville, ayant été nommés le premier, coadjuteur avec future*

LE SENS DES FAITS

succession de S. E. Mgr l'archevêque de Montréal et le second, évêque de Chicoutimi en remplacement de Mgr Lamarche, l'Ordre de Saint-Dominique se réjouit intensément de cette double promotion. Des relations antérieures assez suivies avec les deux éminents prélats nous ont laissé un souvenir empreint de respect, d'admiration et de gratitude. Aussi nos prières se feront plus ferventes aux jours de l'installation et du sacre des nouveaux dignitaires. Pour Mgr le coadjuteur, ce sera le rappel et la reviviscence de grâces déjà reçues, et pour l'évêque-élu de Chicoutimi, les émotions saintes qu'apporte la plénitude du sacerdoce. Rien d'auguste et de solennel, rien de symbolique et d'efficace comme le sacre d'un évêque. Quand l'élu de Dieu prononce, à la suite d'une litanie de serments, le suprême engagement : Je veux éviter toute sorte de mal et accomplir toute sorte de bien, il est aussitôt soumis à une succession de rites signifiant dans le détail la somme de perfection que l'Eglise attend de lui. On ne saurait trop recommander à ce sujet la conférence du P. Janvier sur l'Episcopat (Carême 1923) où l'orateur paraît lui-même hissé sur un sommet pour nous parler de sommets. « On consacre sa tête et ses mains, en demandant au Seigneur d'embaumer sa personne dans un parfum de joie et de sainteté. On le plonge et on le replonge, si j'ose ainsi m'exprimer, dans les eaux vives de la grâce et dans les feux de l'Esprit, afin qu'il soit digne de recevoir la plénitude du sacerdoce, qu'il la reçoive en effet, qu'il soit capable de l'exercer comme il l'a promis. Après cela, on le revêt des insignes correspondant aux fonctions et aux ministères qu'il a juré de remplir ». Que tant de mystérieux signes, dans la personne et la carrière des deux vénérés pontifes, opèrent sans cesse ce qu'ils signifient... Ad multos et faustissimos annos !

CRITICUS

L'Esprit des Livres

SIMON-PRADO, C. SS. R. — « Prælectiones Biblicæ ». Vetus Testamentum : Vol. I, De sacra Veteris Testamenti historia. Editio tertia recognita. In-8 max. cum tabulis geographicis, pag. XX-546, Lib., it. 40. Casa editrice Marietti. Torino, Italie.

Qu'il nous suffise de signaler cette nouvelle édition d'un ouvrage depuis longtemps connu et apprécié de nos lecteurs. Comme elle ne diffère de la précédente que par la mise à jour de la bibliographie, nous nous contenterons de renvoyer à la recension parue dans la Revue lors de la publication de ce tome premier, en 1934. Rendons encore une fois hommage au zèle de ce fils de la noble Espagne pour la cause des études bibliques.

Yves-M. Faribault, O. P.

Karl C. GARRISON — « *The Psychology of Exceptional Children* ». New-York : The Ronald Press Company, 1940, Pages XIII-351.

A l'école comme en famille, le cas échéant, se demande-t-on pourquoi tel petit s'accommode malaisément d'une situation estimée normale ?

Paraît-il moins doué que ses frères et sœurs, au lieu de chercher à découvrir et à cultiver une aptitude latente, combien de parents s'arrêtent à d'humiliantes comparaisons ? Le maître, lui, n'est que trop enclin à se désintéresser, sinon pour le punir, de l'élève qui « ne suit pas ». Diagnostic sommaire, qui risque de compromettre l'épanouissement d'une personnalité en pleine évolution.

On se réjouit, dès lors, de rencontrer partout, dans l'intéressant et utile volume où K. C. Garrison a entrepris de réunir toutes les observations permettant de mieux comprendre l'enfant exceptionnel, le souci d'aider l'éducateur à se reconnaître dans des situations souvent embarrassantes.

Une première partie est consacrée à l'étude générale des variations individuelles. Un peu superficielle à certains égards, elle ne laisse pourtant pas de captiver par l'abondance du matériel présenté et les considérations pertinentes de l'auteur. Deux préoccupations maîtresses commandent tout cet exposé. L'une, à peu près universellement partagée, exige que l'on respecte l'originalité de l'enfant, qu'on ne néglige pas de développer ce qu'il y a en lui de meilleur sous prétexte que cela n'a pas été prévu par les cadres trop rigides d'un programme scolaire. L'autre, par contre, est le plus souvent méconnue, et il est trop rare que l'on mette autant d'insistance à rappeler que le développement spirituel et social de l'enfant doit aller de pair avec son développement intellectuel et physique.

Enfin, dans les trois parties subséquentes, l'auteur se montre bien inspiré

L'ESPRIT DES LIVRES

en ne s'attardant pas à l'étude de particularités dont l'anormalité évidente appelle l'intervention du spécialiste. La classification adoptée : enfants supérieurement doués, enfants retardés, enfants atteints d'une déficience physique quelconque, est assez ample pour embrasser la grande majorité des enfants *exceptionnels*, et surtout, ceux-là mêmes auxquels il importe, pour des raisons fort sérieuses, d'accorder une attention spéciale. Pour chaque catégorie, l'auteur nous fournit les éléments d'un diagnostic aussi éclairé que possible et suggère les principales mesures à prendre pour obtenir, selon le cas, une efficacité maxima, une adaptation suffisante ou un traitement adéquat. Abstraction faite de quelques paragraphes d'une utilité assez contestable dans le présent contexte, ou d'un intérêt sensiblement diminué par la répétition de trop nombreux truismes, la lecture de ces pages s'avère franchement profitable. Aux directeurs de nos écoles et à tous ceux, parents ou maîtres, qui assument pour une large part la responsabilité de l'avenir de la génération montante, nous la recommandons tout particulièrement.

Noël Mailloux, O. P.

S. Em. le Card. VILLENEUVE, O. M. I. — « Le Saint Baptême. Eléments sacramentels ». 1 vol. in-12 de 102 pages. Québec, Librairie de l'Action Catholique, 1940.

L'Eminentissime Cardinal-Archevêque de Québec continue la publication des sermons d'Avent et de Carême qu'il prêche, avec autant d'autorité que de régularité, dans sa basilique métropolitaine. Le volume que nous recevons aujourd'hui se présente, comme ses prédécesseurs, en un vêtement typographique remarquable. Il contient les cinq instructions données par Son Eminence pendant le Carême de la présente année 1940. Leur sujet est aussi doctrinal que pratique : les éléments et les conditions du premier des sacrements. Nos lecteurs ont pris connaissance, dans la *Revue Dominicaine* de juin, pages 332-333, de la recension des conférences du dernier Avent sur la « grâce baptismale ». Les sermons de décembre prochain viendront compléter la trilogie du Baptême en considérant ce sacrement du point de vue liturgique.

Dans un court mais important *Avant-Propos* (pages 5 et 6), l'Eminentissime prédicateur et auteur tient à affirmer une fois de plus sa filiation thomiste en proclamant qu'« il croit surtout tenir le caractère doctrinal de son enseignement au (*sic*) Docteur Angélique ». La lecture des cinq instructions démontre d'abondance cette fidèle intimité du Cardinal du Canada avec le maître qu'il a toujours exalté par la parole et par l'exemple.

Après avoir rappelé la définition du Baptême et raconté les circonstances de son institution, Son Eminence traite successivement de la matière, du ministre, du sujet et des effets de ce sacrement initial. Cet ensemble constitue un enseignement des plus substantiels où tout est clairement digéré, une doctrine de théologie et de droit canon qui se ralentit, quand il faut, arrête son regard sur une notion psychologique et reprend, solide, calme, sereine comme l'âme de l'illustre pasteur et docteur. Une publication doctrinale comme la nôtre se doit de signaler ce souci d'instruire, cette chaleur sobre, cette expression dont

REVUE DOMINICAINE

la fermeté n'est pas sécheresse, cette langue oratoire vraiment digne des réalités spirituelles.

A. Papillon, O. P.

Jean-Marie GAUVREAU — « Artisans du Québec ». 1 vol. grand in-8 de 232 pages, avec 80 illustrations hors-texte. Les Trois-Rivières, Les Editions du Bien Public, 1940.

Voici un album, en sa mesure, parfait. Texte et images ont les mêmes qualités de netteté intelligente et de réalisme. L'auteur analyse d'une façon technique et charmante à la fois, l'original effort, trop peu connu et trop peu apprécié, des artisans de chez nous. L'horreur du pittoresque fait fuir à M. Gauvreau toute littérature. Du vrai, touché, bien vu, bien dit. Ce recueil renferme une leçon d'art sincère et solide. Je signalerai la monographie consacrée à l'Ecole des Bourgault (pages 93-140), et celle décrivant la manière et les réalisations de M. Gilles Beaugrand (pages 191-196). Sans la moindre velléité de dresser un palmarès. Mais seulement parce que l'église et le monastère des Dominicains d'Ottawa possèdent un crucifix sculpté sur bois et plusieurs calices qui me font apprécier chaque jour l'art déjà puissant de ces artisans-artistes au service de Dieu comme de leur Canada français.

A. Papillon, O. P.

T. R. P. Marcel-M. DESMARAIS, O. P. — « L'amour et les Chrétiens » — *Radio-Causeries*. 200 pages. Les Editions du Lévrier, Ottawa, 1940. En vente à la Librairie Dominicaine, Montréal-Ottawa.

Si l'auteur de ces causeries radiophoniques, un érudit et un apôtre, se résout à poursuivre son entreprise en abordant d'autres sections de la Morale, v.g. la justice et la charité, ses auditeurs devenus ses lecteurs auront en mains une petite somme éducationnelle des plus utiles et des mieux adaptées aux exigences du moment. Déjà tout un aspect de la vertu de tempérance leur est offert dans ces pages encore chaudes de l'accent surnaturel qui animait le prédicateur — cela au dire unanime de ceux qui l'ont entendu, car il fut impossible aux radiophiles des zones lointaines de synthoniser avec le poste CKCH.

L'amour et les chrétiens... Si d'une part les diverses catégories de fidèles ont la gourmandise d'un pareil sujet, celui-ci, par ailleurs, réclame impérieusement l'habileté tactile unie à une prudence consommée. Le T. R. P. Desmarais fait montre de ces qualités supérieures dans chaque discours ou chapitre de son charmant volume. Qu'il convoque en présence de l'amour le jeune homme ou la jeune fille, l'époux ou l'épouse, l'enfant ou l'âme vouée à Dieu (telles sont les divisions naturelles du livre), chaque âge ou situation de l'existence reçoit des conseils d'un « humanisme intégral » où le divin s'incarne, en spiritualisant la chair. Je goûte en particulier les avis délicats qu'il offre aux parents en ce qui concerne l'éducation sexuelle, sujette comme toutes les

L'ESPRIT DES LIVRES

réformes tardives, à des emballements suivis d'excès. Même si on croyait devoir l'étendre à tous les enfants sans distinction — et ici je ne marche pas — elle ne saurait, à domicile ou ailleurs, faire partie d'un « programme », s'appliquer en telle année, à tel âge, comme l'écriture et le dessin, l'arithmétique et la composition. C'est pour avoir voulu substituer leur triste lumignon à la clairvoyance des mères que certains pédagogues sont allés plus loin encore et jusqu'à prôner cette erreur et cette horreur d'une éducation sexuelle en commun !

Le prédicateur a adopté pour ses émissions le style oratoire indispensable à ses fins. Son texte imprimé devait fatalement, malgré les visibles retouches, en conserver les vertus comme les lacunes. Dirai-je qu'on y retrouve, volontaire ou pas, l'application des vues exprimées avec une incontestable hauteur par M. André Gide et dont je cite la partie essentielle.

« Je conçois que l'on se serve de la parole écrite pour créer une pure forme de beauté qui, dans le livre non coupé encore, est contenue et renfermée comme dans un tabernacle où l'on n'accède que par élection, avec la même volonté préméditée qui est nécessaire pour briser un sceau. Mais il me semble que le discours parlé, quand il s'adresse directement à une multitude, ne doit avoir que l'action pour fin. C'est à cette seule condition qu'un esprit fier peut sans s'amoindrir communiquer avec la foule par les vertus sensuelles de la voix et du geste. En tout autre cas, son jeu est de nature histrionique ».

La typographie du volume est des plus soignées. Une couverture originale, où l'on représente un micro en pleine action (dessin de P.-E. Marcil), symbolise le haut voltage qui soutient l'œuvre oratoire du T. R. P. Desmarais.

M.-A. Lamarche, O. P.

Leïla de DAMPIERRE — « Espaces ». Editions Bernard Valiquette.

« Espaces » est un recueil de poèmes écrits au Canada par Leïla de Dampierre, épouse de Son Excellence le comte Robert de Dampierre, ancien ministre plénipotentiaire de France au Canada.

Ames du paysage, choses de chez nous, ce sont vos parfums que l'on respire dans ce livre ; vos reflets, vos nuances, vos couleurs que l'on y contemple en aquarelles ou en croquis ; vos accords, vos arpèges, vos langages dont on écoute la musicale poésie.

L'auteur a voulu faire siens les caractères de la nature canadienne et tour à tour elle est une poétesse fantaisiste et spontanée comme la source de nos bois ; ou une simple femme vers qui monte brusquement l'inquiétude, telle la marée de Fundy ; ou l'artiste abîmée dans ses méditations et ses rêves, comme une montagne du Saguenay. A vivre avec un ami qu'on admire et qu'on aime, on arrive à le copier inconsciemment : le Canada fut-il à ce point le bien-aimé de la comtesse de Dampierre ?

Sa plume a fixé en des instantanés : « La neige qui tombe », « Les rapides », « Le printemps », « L'automne ». Il en est de même pour le visage des sites, des choses et des souvenirs : « Gaspésie », « Saguenay », « Nouvelle-France », « Saint-Irénée ». « L'Ile Bonaventure », « Verger d'Acadie », reçoivent un salut, tout comme Jacques Cartier ou Maria Chapdelaine un regard ; et

REVUE DOMINICAINE

« L'accordéon » inguérissable qui fausse, et le « Carillon d'Ottawa » qui chante.

La fin du livre prend un sens tout intime et la porte d'un sanctuaire intérieur nous est entr'ouverte. Comme extrait de cette suite, je citerai « Les Nénuphars », poème où les vers chantent à la cadence d'un Verlaine et dont la couleur a des reflets orientaux.

LES NENUPHARS

*Le lac est lourd, le ciel plombé,
Mon cœur va se laisser tomber,
Mort, dans l'eau verte,
Mon pauvre cœur, livide et las,
Pareil à ces feuillages plats
Flottant inertes.*

*Comme les grands cœurs étalés
Il sera de pleurs emperlé
Quand l'onde bouge.
La libellule et le poisson
Le troubleront de leurs frissons
Dorés et rouges...*

*Tandis que sur ces humbles cœurs
Surgit, orgueilleux et vainqueur,
Faisant la roue,
Le solitaire nénuphar,
Roi somptueux, puisant son fard
Au fond de boue.*

*Il vit sans âme et sans odeur,
Se détournant des profondeurs
Qui le supportent.
Le vent n'ose le balancer,
Car il ressemble au sein glacé
Des nymphes mortes...*

« Espaces » élevés, « Espaces » larges qui embrassent grand. « Espaces » qui captent dans leurs ondes la voix de la Poésie et où malgré le rythme du siècle on entend par instants l'humain parler du cœur. Voilà ce qui souffle dans « Espaces », poèmes du Canada.

Gilberte Tremblay

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

- NOTRE BUT : Diffuser le plus abondamment possible les livres sains et vivifiants.
 - NOTRE PRINCIPAL MOYEN : Fixer nos prix de vente le plus bas possible.
-

SERVICE DE LIBRAIRIE : Nous pouvons vous fournir de tous les livres canadiens ou français à caractère religieux ou social, particulièrement dominicains.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
5375, Av. N.-D. DE GRÂCE,
MONTRÉAL

COLLÈGE DOMINICAIN
95, Av. EMPRESS,
OTTAWA

Bonnes adresses à consulter

ACADÉMIES: — SPÉCIALITÉ: (CONVERSATION ANGLAISE)
Bart Business College, 221, St-Jean, Tél. 2-5889 Québec

ARCHITECTES:
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 Québec
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS:
Bélanger et Bourget, 86, Côte de la Mont., Tél. 2-5180, Québec
Gastonguay et Giroux, 71, St-Pierre, Tél. 2-3400 Québec
Joncas et Malouin, 229, rue St-Joseph, Tél. 8018 Québec

ARROSEURS AUTOMATIQUES:
"Automatic" Sprinkler Co., of Canada, Ltd.,
6998, Jeanne Mance, Tél. DO. 3546-7, Montréal

ARTICLES DE SPORT:
Choquette, M. Jos., 1439, Hôtel de Ville, LA. 2743, Montréal

ASCENSEURS:
La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 Québec

ASSURANCES:
La Sauvegarde, Cie d'assurance sur la vie Montréal

ASSURANCES GÉNÉRALES:
Brissette, Edouard, 4003, Hochelaga, Tél. CH. 6116, Montréal
Côté, H. J. E. et Cie, 120, Clarence, Tél. 4-0670, Ottawa, Ont.
Courville, Georges E., 139, Principale, Tél. 3-1056, Hull, P. Q.

AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES: RÉPARATIONS:
Morisset et Frère, 337, Prince-Edouard, Tél. 7158 Québec

AVOCATS:
Beauregard et Beaudry, 507, Place d'Armes, HA. 4139, Montréal
Bédard, Rodrigue, 129, Principale, Tél. 2-9104 Hull, P. Q.
Boisvert et Roy, 80, St-Pierre, Tél. 2-3420 Québec
Boyer, Aug., 4 est, Notre-Dame, Tél. MA. 7031 Montréal
Champeau, Armand, 2206, Plessis, Tél. AMherst 1458, Montréal
Desjardins, Wilfrid, 80, St-Pierre, Tél. 2-2549 Québec
Duguay, René, 276 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 5111, Montréal
Lafleur, Lorenzo, 45, Rideau, Tél. 2-1833 Ottawa, Ont.
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 Ottawa, Ont.
Vien, Faribault et Trudeau, 132 o., St-Jacques, BE. 1088, Mtl.

BANQUES:
La Banque Provinciale du Canada, 221 ouest, St-Jacques,
Tél. HA. 7151, Montréal

BISCUITS ET GÂTEAUX:
Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.

BIJOUTIERS, MANUFACTURIERS, ARTICLES DE SPORT:
Marcil Frères, 307, Dalhousie, Tél. 3-6888 Ottawa, Ont.
Guindon, L., 127, Principale, Tél. 3-3329 Hull, P. Q.

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION:
Dupuis, J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BOUCHERS:
Gaboury, J. E., Place du Marché St-Hyacinthe, P. Q.

BUANDERIES:
Buanderie St-Paul, 2020, Roberval, Tél. WE. 6791 Montréal

CALICES, CIBOIRES:
Atelier Beaugrand, Gilles, 846, de l'Epée, DO. 2950, Montréal

CÉRAMIQUES, TUILES, MARBRE, TERRAZZO:
Cie Canad. de Carrelages Ltée, 27 et 37 ouest, Jean-Talon, Mtl.

CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX):
Madden et Fils Ltée, 3, boul. Charest, Tél. 4-3578 Québec
Syndicat National du Combustible, Inc. P. Gingras, Prés. Gér.,
67, Buade, Tél. 7111, Québec

CLOCHES, CHEMINS DE CROIX, CALVAIRES:
Cogné, Dominique, 46 ouest, Notre-Dame, LA. 5635, Montréal

CLÔTURES:
Frost Steel & Wire Co. Ltd., 1105 o., N.-Dame, WI. 1149, Mtl.

COMPLIMENTS:
Un ami de la Revue.

CONSTRUCTEURS GÉNÉRAUX:
Lamontagne, F.-X., 411, boul. Charest, Tél. 3-0590 Québec

CONSTRUCTION DE PAVAGE:
Cie de Construction et de Pavage de la Rive Sud Ltée,
1822, Des Carrières, Tél. CA. 6988, Montréal

CONTRACTEURS, MÉTAUX DE TOUS GENRES:
Cronier, J. A. et Cie, 27, Lett, Tél. 8-0987 Ottawa, Ont.

COURS ANGLAIS, STÉNOGRAPHIE BILINGUE ET DACTYLOGRAPHIE:
Sturton School, 93, Crémazie, Tél. 9571 Québec

COURS PRÉPARATOIRE AU COLLÈGE STANISLAS:
Girard, Mlle Marie, Directrice, 4648, Av. du Parc, CR. 1791, Mtl.

COURTIERS EN ÉPICERIES:
Brault, Anastase, 1891, Roberval, WE. 4237 Montréal

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES:
Cloutier, Charles, 174, D'Aiguillon, Tél. 6210 Québec

DRIVE YOURSELF & DISTRIB. DES CAMIONS "FEDERAL":
Jobidon, P.-H., 65, 1ère avenue, Limoilou, 4-2200 Québec

DRIVE YOURSELF:
Jobidon, Robert, 250, St-Paul, Tél. 2-5317 Québec

EAU DE JAVELLE:
Cie Lavo Ltée, 4413, Marquette, Tél. AM. 1942 Montréal

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX:
Ouellet, Ludger, 87, St-Cyrille, Tél. 2-1710 Québec

ÉPICIERS-BOUCHERS:
Gougeon, J. B., 175, Rochester, Tél. 8-0030-8-0031, Ottawa, Ont.

EPICERIES EN GROS:
D'Aoust, P. Ltée, 11, York Ottawa, Ont.
Lamarche, J.-H., 6749, St-Laurent, Tél. CR. 2155 Montréal
Laporte, Hudon, Hébert, Ltée, 640 o., St-Paul, MA. 3761, Mtl.
Letellier, J.-B.-E. Enrg., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931 Québec

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC:
A. Derome et Cie Enrg., 25 est, N.-Dame, LA. 2392, Montréal

FARINE ET MOULÉES DIVERSES:
Avar, Tancrede, 36, Henderson, Tél. 2-4028 et 2-4029, Québec

FER ORNEMENTAL:
Moore et Frère, 1590, Plessis, Tél. CH. 3963 Montréal

FOURRURES:
Alain, P. A. Ltée, 203, St-Joseph et 79, de L'Eglise, 5106, Qué.
Desjardins, Chas. et Cie, 1170, St-Denis, Tél. HA. 8191, Mtl.
Laliberté, J.-B. Ltée, 145, St-Joseph, Tél. 6191 Québec
Robitaille, Jos., Enrg., 108, Richelieu, Tél. 2-3288 Québec

HABITS ET MERCERIES:
Cusson et Cusson, Place du Marché, rue Cascades, St-Hyacinthe

HÔPITAL PRIVÉ — MATERNITÉ:
Hôpital Sainte-Marguerite, 1435, Amherst, FR. 7623, Montréal

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ:
Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPORTATEURS: (LAMES DE RASOIRS, CRÈME À BARBE, ETC.):
Phillip's Sales Reg'd, 72 ouest, Craig, Tél. LA. 7419, Montréal

INDUSTRIE LAITIÈRE (MACHINES, USTENSILES, APP. FRIG.):
Trudel, B. et Cie, 304, Carré Youville, Tél. MA. 8067, Montréal

JOURNAUX:
L'Action Catholique Québec
Le Droit Ottawa, Ont.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q.
Fabricant des "Antalgines" contre les Maux de Tête.

Bonnes adresses à consulter

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE:

"Clark Dairy Ltd", 634, Av. Bronson, Tél. 7-2600, Ottawa, Ont.
 Crèmerie Bélanger Enrg., 19, St-Pierre, Tél. 2-2555 Québec
 La Ferme St-Laurent Ltée, 6768, Garnier, CR. 2188-9, Montréal
 Laiterie de Québec Ltée, 75, av. du Sacré-Cœur, Tél. 7101, Québec

LEVURES:

Lallemand, Fred et Cie, 1620, Préfontaine, FR. 3194, Montréal

LIBRAIRES:

Granger Frères Ltée, 56 ouest, N.-Dame, LA. 2171 Montréal
 Kirouac, J.-A., 3 et 4½, St-Jean, Tél. 2-3242 Québec

LIQUEURS DOUCES:

Robillard, C. Ltée, 925, Robillard, Tél. LA. 4141 Montréal

MAGASINS À RAYON:

Louchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 Québec
 Dubuc, T. D., 214-218, St-Jean, Tél. 2-3961 Québec
 Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal
 Paquet et Cie Ltée, 157, St-Joseph, Tél. 8131 Québec
 Pharand, J., 85, Champlain, Tél. 2-5315 Hull, P. Q.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS:

Pilon, Jos. Ltée, 79, Boul. du Sacré-Cœur, Tél. 3-1116, Hull, P. Q.

MARCHANDS DE CHAUSSURES:

Desrosiers, J.-D., 141-143, Cascades, Tél. 401 St-Hyacinthe

MARCHANDS DE FARINE "REGAL":

St-Lawrence Flour Mills Co., Ltd., 2110 ouest, Notre-Dame,
 Tél. WI. 7191, Montréal

MARCHANDS DE GLACE:

Normandeau, A., 2114, Old Orchard, Tél. DE. 6526 Montréal

MARCHANDS DE POISSON:

"Lapointe Fish Market", Marché "Byward", Tél. 3-9309, Ottawa

MARCHANDS DE THÉS ET CAFÉS:

Désy, J.-A., 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal
 Simard, J. A. et Cie, 1 est, St-Paul, Tél. LA. 1950 Montréal

MARCHANDS TAILLEURS:

Meunier, Ernest, 994 est, Rachel, Tél. FR. 9343 Montréal
 Mathieu, Lucien Enrg., 2251, Frontenac, FR. 1803, Montréal

MATELAS, SOMMIERS, ETC.:

Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347 Québec
 Rousseau, Louis, 486, 3e avenue, Tél. 4-1480 Québec

MATÉRIAUX DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE:

Robertson, Thomas & Cie Ltée, 262 o., Craig, HA. 5171, Mtl.

MÉDECINS:

Baril, Dr Henri, 3192 est, Ste-Catherine, Tél. AM. 6658, Mtl.
 Bélisle, Dr Romuald, 1595, St-Denis, Tél. HA. 3798 Montréal
 Bergeron, Dr Geo. H., 143, Hôtel-de-Ville, Tél. 2-1248, Hull, P.Q.
 Bruchési, Dr Geo. L., 204, Principale, Tél. 2-7691, Hull, P. Q.
 Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
 Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476, Montréal
 Lafortune, Dr P.-E. (fils), 2017, St-Germain, FR. 8701, Mtl.
 Morissette, Dr Amaury, 3, Kent, Tél. 2-5414 Hull, P. Q.
 Pilon, Dr Henri, 251, Boul. St-Joseph, Tél. 2-0563 Hull, P. Q.
 Pouliot, Dr Antoine, 68, Ste-Ursule, Tél. 2-4455 Québec
 Samson, Dr J.-Ed., 2150 o., Sherbrooke, WI. 8967 Montréal

MEMBRES ARTIFICIELS:

J.-A. Duckett, 2014, Bleury, Tél. HArbour 0630 Montréal

MONUMENTS FUNÉRAIRES ET RELIGIEUX:

Laurin, J. P., 95, George, Tél. 4-0417 Ottawa, Ont.

MUSIQUE: PROFESSEUR ET MARCHAND (GUITARE, MANDOLINE)

Gagnon, T. W., 55, St-Joseph, Tél. 2-3700 Québec

NETTOYEURS DE FOURRURES, EMMAGASINAGE:

Lafleur, J.-V., 562, Guizot, Tél. DU. 5177 Montréal

NÉGOCIANTS DE PAPIER ET SES PRODUITS:

MacGregor Paper & Bag Co., Inc.,
 451, St-Sulpice, Tél. LA. 2274-2275, Montréal

NOTAIRES:

Des Rosiers, Renri, 165, Principale, Tél. 2-6873 Hull, P. Q.
 Labrecque, Albert, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal
 Valade, Henri, 6508, 1ère Avenue (Rosemont), CR. 0950, Mtl.

OCULISTES:

Drouin, Dr Adolphe, 197, Rideau Ottawa, Ont.
 Lemoyne, Dr M., 379 est, Sherbrooke, Tél. LA. 6407, Montréal

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS:

Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 Ottawa, Ont.
 J. Grégoire Bélanger (ass. F.-X. Bordeleau),
 534 est, Beaubien, Tél. CR. 8730, Montréal
 Ledoux, Arthur, 180, Cascades, Tél. 10 St-Hyacinthe

PHARMACIENS:

Brunet, W. et Cie, 139, St-Joseph, Tél. 8141 Québec
 Pharmacie Boulevard (J.-E. Maynard, prop.)
 3857, Boul. Décarie, Tél. WA. 8117, Montréal
 Pharmacie Aimé Roussin, 2823, Masson, CH. 2103 Montréal
 Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235 Québec
 Roussel, J. L., 19, Dalhousie, Tél. 3-4901 Ottawa, Ont.

PHARMACIENS EN GROS:

Durocher, G. E., 139, Queen, Tél. 2-5309 Ottawa, Ont.

PHOTOGRAPHES:

Edwards, W. B., 225, St-Jean, Tél. 2-7595 Québec

PIERRE ET SABLE:

Verreault, Elz., Ltée, 194, du Pont, Tél. 4-1221 Québec

PLANCHERS SABLEURS:

Dufour, E., 82, Côte Ste-Geneviève, Tél. 2-4360 Québec

PLOMBERIE, CHAUFFAGE:

St-Cyr, Wilfrid D., 68, Notre-Dame, Tél. 2-0220 Hull, P. Q.
 18, Rideau, 3-3672, Ottawa, Ont. — 37, o. N.-D. LA. 8380, Mtl.

PLOMBIERS-COUVREURS:

Jetté, J. W. Ltée, 360 est, Rachel, Tél. MA. 4184 Montréal

PRODUITS ALIMENTAIRES (MANUFACTURIERS):

Old City Mfg. Co. Ltd., 4 Mgr Gauvreau, Tél. 2-5273 Québec

PRODUITS PHARMACEUTIQUES:

Sylvain Ltée, 406 est, Notre-Dame, Tél. HA. 5374 Montréal

QUINCAILLERIES EN GROS:

Lemieux, Jos.-E. Enrg. Québec
 Prud'homme, A. et Fils Ltée, 338 est, Craig, Tél. HA. 7141, Mtl.

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES:

Gravel, Ludger et Fils, 3447, Av. du Parc, Tél. HA. 5211, Mtl.
 Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 Montréal
 Proulx, H.-A., 5135 ouest, Notre-Dame, WE. 1464 Montréal
 Villeneuve, A. Enrg., 101-103, Du Pont, Tél. 2-7293 Québec

RÉPARATION DE MEUBLES DE TOUS GENRES:

Larochelle, J.-E., 119½, Richelieu, Tél. 2-1498 Québec

RESTAURANTS:

Chez Marino, 142½, St-Jean, Tél. 2-0058 Québec
 Cassulo, Louis, 132, St-Jean, Tél. 4-4644 Québec

SAVONS:

Savonnerie Bourbeau Enrg., 675, Chemin Ste-Foy Québec

TAXIS:

Taxis Jaunes Ltée, 83, Lachevrotière, Tél. 2-2001 Québec

TERRA COTTA:

Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TRANSPORTS:

St-Hyacinthe Transport, 34, Piété, Tél. 356-122 St-Hyacinthe

VALEURS DE PLACEMENT:

Dubé, Leblond et Cie Inc., 105, Côte de la M., 2-4061, Québec
 Laflamme, J.-E. Ltée, 15, Sault-au-Matelot, 2-1264-5, Québec
 Société Générale de Finance, Inc., 57 ouest, St-Jacques,
 Tél. HA. 5168, Montréal

VIENT DE PARAÎTRE

La Foi Vivante

par Paul l'ERMITE

« Si l'auteur s'applique avant toute chose à nous parler de vie, de vie réelle et de vie ordonnée, c'est pour souligner l'immense apport que la croyance surnaturelle fournit à la conception même et à la conduite de notre existence. Telle est la pensée constante qui apparaît, tantôt explicite, tantôt filigranée, à travers les différents chapitres, en leur conférant une unité que les sous-titres sont loin de révéler à l'œil distrait.

Pensée des plus opportunes, à l'heure où tant d'esprits semblent vouloir se dégager, même sur le plan religieux, de vues superficielles devenues pures conventions, de pratiques héréditaires devenues simple routine. « Pendant des années, on déclare que l'on croit, puis, un beau jour, dans une illumination soudaine, on découvre ce que c'est que la foi » (R. P. Sertillanges). On découvre surtout que si la foi est à la racine de la justification, celle-ci ne s'opère que par la charité et ses œuvres qui rendent la foi vivante ».

Extrait de la Préface

M.-A. LAMARCHE, O. P.

●
PRIX : \$0.35 (par la poste : \$0.40)

CE QU'ON DIT DE

La Divine Providence

par Paul l'ERMITE

●
La Providence ? Que de fois ne sommes-nous pas tentés d'en nier l'existence ! Et souvent, il nous arrive d'attribuer à une chose dépourvue de réalités, au hasard, comme à leur cause, les événements fortuits qui se produisent. C'est cette ignorance ou plutôt ce manque de foi que l'auteur de « La Divine Providence » a voulu combattre.

Le présent ouvrage est l'œuvre d'un contemplatif, théologien et philosophe. Ses notes n'ont cependant rien d'un traité théologique. C'est tout simplement un ensemble de considérations morales, d'applications à la vie quotidienne, de réponses à d'angoissantes questions.

Du fond de sa retraite, l'auteur a étudié le monde actuel, l'a découvert sous son véritable aspect, car, comme le rappelle le Père Mailloux dans la préface du volume, « le monde est ainsi fait que seuls ceux qui s'en isolent un peu le comprennent ».

Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir traité ce sujet d'une manière si attrayante. Il nous fait plaisir de le recommander à tous nos lecteurs.

Mes Fiches, 15 février 1939

A. SAINT-GEORGES

●
PRIX : \$0.35 (par la poste : \$0.40)

EN VENTE À

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

R. P. THOMAS-M. LAMARCHE, O. P.

(3 volumes) PRIX : \$1.65

Comment rendre l'argent au peuple?

Tome I : La Monnaie nationale

Tome II : La Monnaie internationale

Tome III : Questions complémentaires et solutions.

« ... Seul un véritable penseur, formé à la plus pure tradition thomiste, pouvait écrire ce livre... »

GEORGES HERMANN DERRY,

S.T.B., Ph. D., LL.D., K.C.S.G.

En collaboration

Prix : \$0.50

FRÈRES PRÊCHEURS en Terre Canadienne

« ... Canalisée en quelque sorte par le génie thomiste, enrichie de tout l'acquis de son glorieux parcours historique, la vie dominicaine se maintient, depuis sept siècles, en une inviolable unité et selon la ligne de son adaptation originelle... »

O. P.

R. P. Louis LACHANCE, O. P.

(2 vol.) Prix : \$2.50

L'HUMANISME POLITIQUE DE SAINT THOMAS (INDIVIDU-ETAT)

« Voici deux beaux volumes, souples, aérés, frais et rafraîchissants ; point de morgue scolastique, mais de la méditation sereine, où une pointe de ferveur, ou d'humour, ou de malice, fait passer l'analyse métaphysique ».

M.-D. CHENU, O. P.

RECTEUR DU SAULCHOIR

En vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

LE DEVOIR

Directeur-Gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMÉRO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E. Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

JULES LACOMBE ENRG.

FOURRURES

Confection, Réparations,
Transformations, Entreposage

Tél. Wilbank 8955



MAITRE FOURREUR

Membre de l'Association des
Maîtres-Fourreurs Canadiens

3705 ouest, NOTRE-DAME
ANGLE BOURGET ST-HENRI MONTRÉAL

L'économie est une vertu cardinale dont la
pratique facilite celle de toutes les autres, peut
conduire au succès, parfois même au bonheur.

ÉPARGNEZ et OUVREZ un COMPTE à

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Daoust CHAUSURE de SPORT

"HOCKEY, KI, BASEBALL"
"FOOT-BALL, BADMINTON"
"BOWLING, HUNTING"

DAOUST LALONDE & CIE LTEE

Tél.: 2-9872 SUCCURSALE OTTAWA
SUITE 406-18, RIDEAU



Spécialités:

OUVRAGES D'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS.

Tél. Dollard 5512
961A, St-Roch
MONTREAL

Les Jours et les Heures

par le R. P. Jean Bousquet, O. P.

« En dépit du titre et d'autres apparences, l'auteur nous offre ici
autre chose que de vulgaires éphémérides : la succession de pensées
originales — que relève souvent le trait incisif — venues hanter la
solitude d'un jeune moine épris de vérité et, d'avance, de surnaturel
apostolat ».

M.-A. LAMARCHE, O. P.

PRIX : \$0.40 l'unité

— 0 —

En vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

TÉL.
2-9411

KELLY ET LEDUC
FERRONNERIE

67, rue
WELLINGTON
HULL, P.Q.

TÉL.
FRONTENAC
3186*

LAITERIE
PERFECTION
DAIRY LIMITED

2565
CHAMBLY
MONTRÉAL

Tél. Falkirk 2640

FOURRURE PAPINEAU

Mme L. DURAND, prop.

Réparations de tous genres
Manteaux faits sur mesure
Emmagasinage de fourrures 2%

4298, Av. PAPINEAU MONTRÉAL



N. MARTINEAU & FILS

Tél. BE. 2318

1019, BLEURY

UNDERWOOD ROYAL
REMINGTON NOISELESS
STANDARD & PORTATIF

JULES LACOMBE ENRG.

FOURRURES

Confection, Réparations,
Transformations, Entreposage

Tél. Wilbank 8955



MAITRE FOURREUR

Membre de l'Association des
Maîtres-Fourreurs Canadiens

3705 ouest, NOTRE-DAME
ANGLE BOURGET ST-HENRI MONTREAL

L'économie est une vertu cardinale dont la
pratique facilite celle de toutes les autres, peut
conduire au succès, parfois même au bonheur.

ÉPARGNEZ et OUVREZ un COMPTE à

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Daoust

CHAUSURE de SPORT

"HOCKEY, KI, BASEBALL"
"FOOT-BALL, BADMINTON"
"BOWLING, HUNTING"

DAOUST LALONDE & CIE LTEE

Tél.: 2-9872 SUCCURSALE d'OTTAWA
SUITE 406-18, RIDEAU



Spécialités:

OUVRAGES d'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS.

Tél. Dollard 5512
961A, St-Roch
MONTREAL

Les Jours et les Heures

par le R. P. Jean Bousquet, O. P.

« En dépit du titre et d'autres apparences, l'auteur nous offre ici
autre chose que de vulgaires éphémérides : la succession de pensées
originales — que relève souvent le trait incisif — venues hanter la
solitude d'un jeune moine épris de vérité et, d'avance, de surnaturel
apostolat ».

M.-A. LAMARCHE, O. P.

PRIX : \$0.40 l'unité

— 0 —

En vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTREAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

TÉL.
2-9411

KELLY ET LEDUC
FERRONNERIE

67, rue
WELLINGTON
HULL, P.Q.

TÉL.
FRONTENAC
3186*

LAITERIE
PERFECTION
DAIRY LIMITED

2565
CHAMBLY
MONTREAL

Tél. Falkirk 2640

FOURRURE PAPINEAU

Mme L. DURAND, prop.

Réparations de tous genres
Manteaux faits sur mesure
Emmagasinage de fourrures 2%

4298, Av. PAPINEAU MONTREAL



N. MARTINEAU & FILS

Tél. BE. 2318

1019, BLEURY

UNDERWOOD ROYAL
REMINGTON NOISELESS
STANDARD & PORTATIF